N° 278 — CXLme Année | Un numéro : 5 centimes | Mardi 29 Novembre 1898

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHATELOIS

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

BUREAUX : 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies ou anonymes ne sont pas acceptées. On s'abonne à toute époque.

RÉDACTION : 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant heures (grandes annonces avant midi) paraissent le lendemain.

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
La Feuille prise au bureau	fr. 6 —	fr. 3 20	fr. 1 80
» franco par la porteuse, *en ville*	8 —	4 20	2 30
» par la porteuse hors de ville ou par la poste dans toute la Suisse	9 —	4 70	2 60
Etranger (Union postale), par 1 numéro	25 —	13 —	6 75
» » » par 2 numéros	22 —	11 50	6 —

Abonnement aux bureaux de poste, 10 ct. en sus. Changement d'adresse, 50 ct.

3, Rue du Temple-Neuf, Neuchatel

Bureau d'administration et d'abonnements de la FEUILLE D'AVIS :

H. WOLFRATH & Cie, imprimeurs-éditeurs

TÉLÉPHONE — TÉLÉPHONE

La vente au numéro a lieu : Bureau du journal, kiosque, librairie Ul. Guyot, gare J.-S. et par les porteurs.

ANNONCES

1 à 3 lignes . . pour le canton	50 ct.	De la Suisse . . . . . la ligne	15 ct.
4 à 5 »	65	D'origine étrangère	20
6 à 7 »	75	Réclames	30
8 lignes et au-delà . . . la ligne	10	Avis mortuaires, minimum . . .	2 fr.
Répétition	8	Avis tardif, 20 ct. la ligne, minim.	1

Lettres noires, 5 ct. la ligne en sus. — Encadrements depuis 50 ct.

Bureau d'Annonces : HAASENSTEIN & VOGLER, Temple-Neuf, 3

Bulletin météorologique — Novembre

Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 h.

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

Jours	Tempér. en degrés cent. Moyenne	Minimum	Maximum	Baromètre Moyenne	Eau tombée	Vent domin. Dir.	Force	Etat du ciel
28	5.9	3.9	7.8	708.1	33.5	N.E.	faibl.	nuag

Brise sud ouest sur le lac à 7 heures, et nord-est à 9 heures. Toutes les Alpes visibles. Clair le matin et couvert depuis 1 heure.

Hauteurs du Baromètre réduites à 0

suivant les données de l'Observatoire

(Hauteur moyenne pour Neuchâtel : 719mm,5)

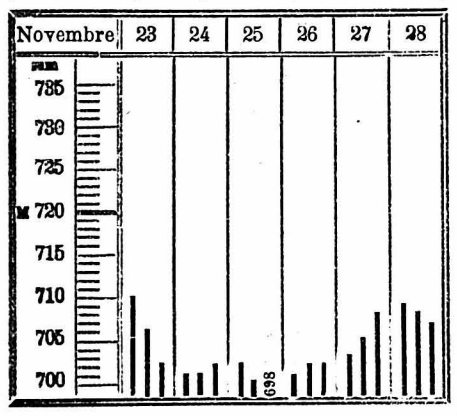

STATION DE CHAUMONT (altit. 1128 m.)

26	1.7	— 5.0	6.0	647.4		N.E.	faibl.	var.
27	— 0.1	— 5.0	6.0	651.0	14.0	var.	fort	couv

Du 26. Soleil dès le matin. Alpes magnifiques.

Du 27. Neige et pluie jusqu'à midi. Quelques rayons de soleil après midi.

Niveau du lac

Du 28 novembre (7 h. du matin). 429 m. 220

Du 29 » » 429 m. 250

PUBLICATIONS COMMUNALES

COMMUNE de NEUCHATEL

AVIS

Le public est prévenu qu'on brûlera un canal de cheminée, **mercredi 30 novembre, à 8 heures du matin**, dans la maison de la Commune, faubourg du Crêt n° 14.

Les habitants des maisons voisines sont priés de tenir fermées, pour cette heure-là, toutes les ouvertures de leurs galetas, chambres hautes et mansardes, donnant sur les toits ou sur les façades, et en particulier celles des bûchers.

12342c *Police du feu.*

RABLONS

A vendre encore un certain nombre de lots de rablons à Maillefer et à Monruz, à 3 fr. le mètre³.

S'adresser au **Secrétariat de police** (Hôtel Municipal).

Neuchâtel, le 23 novembre 1898.

12163 *Direction de Police.*

Grands appartements à louer, au centre des affaires, faubourg de l'Hôpital n° 6, 2me, 3me et 4me étages. Maison de construction nouvelle, chauffage central. — S'adresser à la Direction des finances communales. 6046

COMMUNE DE PESEUX

CONCOURS

La Commune de Peseux met en soumission les services suivants pour l'année 1899 : arrosage des rues ; enlèvement des balayures ; corbillard. Les voituriers de la localité disposés à entreprendre ces services peuvent prendre connaissance du cahier des charges au bureau communal. Fermeture du concours : lundi 5 décembre, à 5 heures du soir.

12369 *Conseil communal.*

IMMEUBLES A VENDRE

A VENDRE

au-dessus de la ville, deux beaux terrains à bâtir de 700 m² environ, chacun avec issues sur une route. S'adresser à l'Etude des notaires Gayot & Dubied. 8121

ENCHÈRES D'IMMEUBLES A BEVAIX

Le **samedi 3 décembre 1898**, à 8 heures du soir, à l'Hôtel de Commune, à Bevaix, la **Commune de Bevaix** fera vendre par voie d'enchères publiques, les immeubles suivants : 11924

CADASTRE DE BEVAIX

1.	Article 193,	plan f° 16,	n° 10.	**Les Jonchères**, vigne de	680 m²	soit 1.930	ouv.
2.	» 194,	» 25,	n° 39.	**Vigne de l'Ecluse**, vigne de	1456	» 4.133	
3.	» 195,	» 26,	n° 36.	**Les Balises**, vigne de	448	» 1.271	
4.	» 201,	» 49,	n° 62.	**La Croix**, pré de	419	» 1.241	ém.
5.	» 202,	» 51,	n° 28.	**Les Vernets**, pré de	656	» 1.943	
6.	» 204,	» 52,	n° 49.	» pré de	447	» 1.323	
7.	» 186,	» 8,	n° 28.	**Les Sagnes**, jardin de	1689	» 5.002	
8.	» 189,	» 10,	n° 8.	**Les Vignes de Cuard**, pré de	1171	» 3.467	

S'adresser à M. **Maurice Barret**, directeur des forêts et domaines, à Bevaix.

A vendre à Colombier

un terrain de 500 mètres carrés, bien situé à l'entrée d'une route principale, avec **petit bâtiment** sus-assis, pouvant facilement être transformé en maison d'habitation.

Conviendrait également pour **commerce ou industrie** quelconque.

S'adresser au citoyen Edouard Redard, agent d'affaires, à Colombier. 11959

VENTES AUX ENCHÈRES

ENCHÈRES PUBLIQUES

Le jeudi 1er décembre 1898, à 10 heures du matin, au local de vente, rue de l'ancien Hôtel-de-Ville, on vendra par voie d'enchères publiques les objets ci-après :

1 bas-relief en bronze représentant le Lion de Lucerne, 1 char à pont et à flèche, 2 bancs de charpentiers, neufs, vêtements, linge, etc.

1 Iæger vin blanc d'environ 6500 litres et 90 bouteilles Bordeaux.

La vente aura lieu au comptant et conformément aux dispositions de la loi fédérale sur la poursuite pour dettes.

Neuchâtel, le 26 novembre 1898.

12325 *Office des Poursuites.*

Commune de Boudry

Jeudi 1er décembre 1898, la Commune de Boudry vendra par enchères publiques, dans le bas de sa Montagne :

433 plantes de sapin mesurant, sans l'écorce, 573 m³,

143 stères de sapin,

12 stères de foyard,

10 demi toises de mosets,

124 tas de dépouille.

Rendez-vous à 8 1/2 heures du matin au bas de la Montagne.

Boudry, le 24 novembre 1898.

12255 **CONSEIL COMMUNAL.**

ANNONCES DE VENTE

LIBRAIRIE F. ZAHN

La Chaux-de-Fonds

Vient de paraître :

HISTOIRE de la SUISSE

AU XIXme SIÈCLE

par **A. Gavard**, illustrée de 24 grandes compositions par **A. Anker, P. Robert, Ed. Kaiser, Th. Rocholl** et de 250 gravures documentaires.

Préface de M. **A. Lachenal**, conseiller fédéral.

Un splendide volume in-4° relié avec grand luxe, **17 fr. 50.** — Envoi franco de port. — Facilité de règlement par versements mensuels de **3 fr.** H 3514 C

FLAMMES DE BENGALE

sans fumée

POUR TABLEAUX VIVANTS

Feux d'artifice de salon

Ch. PETITPIERRE & Fils

EN VILLE 11369

A vendre beaux choix de

petits porcs.

Le soussigné informe les éleveurs qu'il garde toujours un beau verrat craonais.

12358c **HENRI BERRUEX, Bevaix.**

Jeunes POULES déplumées

à bouillir 12101

à 1 fr. 20 la livre

Au Magasin de Comestibles

SEINET & FILS

8, Rue des Epancheurs, 8

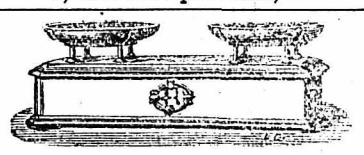

Atelier de Mécanicien

J. BLATTNER

vérificateur des poids et mesures

NEUCHATEL

4, Raffinerie, 4 12352

Bascules & Balances

en toutes grandeurs

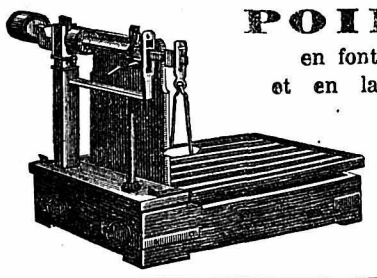

POIDS

en fonte

et en laiton

Mesures

Spécialité de tapisserie

artistique

Magasin rue du Château 4

Assortiment complet de vêtements dessinés pour enfants.

Manteaux, robes, couvertures, passe-corridor, jaquettes, capelines, brassières, bavettes, etc.

Fort beau choix de nappes et serviettes à thé, chemins de table, plateaux, poches de nuit, tapis de table, de commodes, de lavabos, etc.

Ouvrages en tous genres, trop long à détailler.

Prix modérés

Se recommande 11764

Albertine WIDMER.

AUX 3 CHEVRONS

Bijouterie - Orfévrerie

Horlogerie - Pendulerie

A. JOBIN

Maison du Grand Hôtel du Lac

NEUCHATEL

Bonne occasion

pour pâtissier

A vendre à bas prix un bon four de Darmstadt presque neuf, ayant très peu servi. S'adresser boulangerie Käsermann, rue du Bassin, Neuchâtel. 12295c

Boucherie-Charcuterie des Sablons

GUSTAVE COUSIN

Veau, 1re qualité. 70, 80, 90 le 1/2 kilo

Légumes, choucroûte, compôte aux raves

12355c *Se recommande.*

A vendre à choix

vaches

toutes prêtes à vêler, chez Fritz-Henri Berruex, Bellevue sur Bevaix. 12357

GRAND BAZAR SCHINZ, MICHEL & Cie

PLACE DU PORT, NEUCHATEL

Grand Assortiment de

JOUETS D'ENFANTS

depuis l'article ordinaire au plus fin

Meubles d'enfants et de poupées, Commodes, Armoires, Lavabos, Tables, Chaises et Fauteuils, Bancs.
Potagers, Cuisines, Ustensiles de cuisine en émail, fer battu, etc.
Jouets en émail à la pièce et services complets.
Diners et Déjeûners en porcelaine et fayence. Services de toilette.
Services à thé métal anglais. Tête-à-Tête pour enfants.
Chambres de poupées, Meubles pour les dites, par assortiments complets ou à la pièce.
Grand choix de Poussettes de Poupées, Berceaux, Lits fer et bois.
Boîtes de construction pierre et bois.
Boîtes pour la construction de Bateaux, Ponts, Chemins de fer, Moulins-à-vent, Voitures, Meubles, Chalets, Horloges, etc., etc.
Jeux de cubes, patiences, mosaïques en couleur.
Soldats de plomb, très grand choix. Casernes, Ambulances, Forteresses, Corps de garde, etc.
Soldats et Pompiers, tôle vernie. Grand choix de jouets mécaniques en tôle vernie, Carrousels, Dragues Bateaux, etc., etc.
Tambours, Trompettes, Sabres, Fusils, Képis et Casquettes militaires, Drapeaux.
Panoplies militaires et autres.
Chevaux à bascule en peau et en bois.
Grand assortiment de Chevaux et attelages, en tous genres et à tous prix. Animaux en peau et en bois. Ecuries, Métairies.
Magasins d'épicerie et autres.
Arches de Noé.
Grand choix de Chars à ridelles, à sable, Brouettes fer et bois.
Vélocipèdes, Dog-Carts.
Grand assortiment de Chemins de fer avec et sans rails et ressorts.
Accessoires pour les dits, Tunnels, Gares. Cémaphores. Passerelles, Maisons de garde-voie, Hangars à marchandises et à locomotives, Disques, Grues, etc., etc. Beaucoup de Nouveautés. Distributeurs automatiques pour billets de chemins de fer. Panoplies de conducteurs. Pinces à billets.
Patins et Glisses.
Luges vaudoises et de Leysin, Traîneaux à une et deux places.
Grand choix de Jeux de famille (voir notre catalogue).
Nouveauté : Lots de Timbres-poste avec patience géographique.
Jeux de jardins, Croquets, Lawn-tennis, Bauches, Quilles, Fléchettes, Tirs Eureka et Olympique (avec boules cire), **Tonneaux.**
Croquets de table, Billards, Engins de gymnastique et Escarpolettes pour la chambre et le jardin.
Théâtres de Guignols, Zootropes.
Lanternes magiques, très beau choix.
Superbe choix de Machines à vapeur, Locomotives, Bateaux, Moteurs et accessoires, Trains complets, Moteurs à air chaud.
Machines à coudre pour enfants.
Boîtes d'outils, découpage, reliure, sculpture, pyrogravure, peinture. 12315
Modèles et objets préparés pour la peinture, pyrogravure, sculpture.

Poupées habillées et non-habillées, de tous prix

SPÉCIALITÉ DE

DÉCORATIONS POUR ARBRES DE NOËL

Beaucoup de Nouveautés. — Pieds et Bougies pour Arbres.

GRANDS MAGASINS

HALLE AUX TISSUS

Chaque semaine réassortiment

de 12373

Nouvelles Confections

Le choix sera tenu au complet jusqu'à la fin de l'année

AVIS AU PUBLIC : CABINE TELÉPHONIQUE FERMÉE

A VENDRE

à bas prix 12366

pour cause de départ, un rucher de 19 ruches en très bon état avec tout le matériel nécessaire au complet ; un banc de menuisier, un tour avec leurs outils ; un alambic ; un concasseur à avoine et environ 1000 kilos belle avoine. S'adresser Joseph Depaulis, aux Prises-de Gorgier.

Etablissement d'horticulture du Plan

G. ANTOINE

Bouquetterie parisienne

Les dernières créations, bouquets de fête et articles mortuaires. 10944

VANNERIE ARTISTIQUE

Garnitures florales pour noces, etc.

On porte à domicile. — Téléphone.

Grand Déballage

seulement pendant 3 jours, jeudi, vendredi et samedi

à L'HOTEL DU RAISIN, au rez-de-chaussée

Manteaux de dames, étoffes pour robes, jupons de drap et de laine, camisoles, pèlerines, châles de laine, figaros, bas, gants et astrakans. 12376

Soieries, rubans et une quantité d'articles trop long à détailler; le tout à des prix exceptionnellement bon marché.

GRAND BAZAR

SCHINZ, MICHEL & Cie

Place du Port, NEUCHATEL

Les Etalages pour les fêtes sont au complet

PORCELAINES ET CRISTAUX

Grand choix de Services de table en porcelaine et fayence décorée. Déjeûners Services à thé, Tête-à-tête.

Services cristal et demi-cristal, dernières nouveautés.

Beau choix d'Huiliers de tous genres.

GRANDE COLLECTION DE FAYENCES ARTISTIQUES

de toutes provenances.

Nouveautés: **Fayences de Purmeroud et de l'atelier GLATIGNY**

Porcelaines et Fayences anciennes

Verreries et Cristaux fantaisie de Pantin, Saint-Denis, Sèvres, Baccarat, Saint-Louis, Angleterre et Bohême

CRISTAUX ARTISTIQUES DE GALLÉ A NANCY

Dépôt des Porcelaines de la Manufacture royale de Saxe et des Fayenceries de Wedgwood

Spécialité de Porcelaines, Fayences et Cristaux aux armes de Neuchâtel et sur demande avec armoiries de famille. 12316

Grands Magasins Alfred DOLLEYRES

HALLE AUX TISSUS

RUE DU SEYON. Choix superbe en

ROBES

d'automne et d'hiver, marchandises de 1re qualité vendues à très petit bénéfice.

ROBES depuis 3, 4, 5, 6 fr. la robe entière.

Soieries et Nouveautés pour Garnitures.

—o TÉLÉPHONE o— 12219

M. Daniel STAUFFER

négociant, aux Ponts-de-Martel

ensuite de belles acquisitions, vendra de gré à gré dans ses écuries et à la nouvelle ferme des Bieds, ce qui suit :

Six belles génisses de concours dont plusieurs primées, portantes ou non; une belle et grosse vache primée aux expositions cantonale et fédérale, portante pour courant janvier, forte laitière; une paire de grands et jolis bœufs de deux ans, tout à fait appareillés; un très grand bœuf de 18 mois, un dit de 30 mois; un beau taureau de 10 mois, primé par 80 points, prime de 100 fr., un dit de 10 mois, primé par 85 points, prime de 150 francs, un dit de 2 1/2 ans, très fort, admis; quatre belles pouliches de luxe, à deux mains, de 6, 18 et 30 mois, toutes fédérales, et une dizaine de chevaux de confiance pour tout usage. A la commission, quelques beaux et jeunes forts chevaux de gros traits, provenant de Malche et environs.

A la même adresse, vins fins et ordinaires de toutes qualités, eaux-de-vie, spiritueux et liqueurs de toutes sortes et provenances. Environ 800 bouteilles de vin rouge Neuchâtel de l'année 1895 provenant de MM. Th. Colin, à Corcelles, et A. de Chambrier, Cormondrèche; 5000 à 6000 bouteilles de vin blanc Neuchâtel 1893, de même provenance, et quelques cents pièces de fromage de l'été 1898, gras et salé, de chalets des Montagnes neuchâteloises. 12370

GRAND MAGASIN D'HORLOGERIE

Hermann Pfaff & Cie

7 Place Purry 7

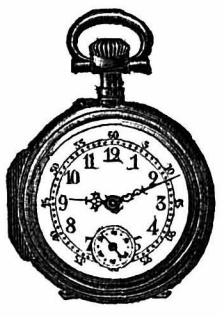

Les plus beaux choix en montres argent, acier et or

SPÉCIALITÉ

11130 DE

MONTRES

POUR

DAMES

Toutes nos montres sont garanties.

A VENDRE

25 à 30 quintaux de bonne litière (foin fauché tard). S'informer du no 12356 à l'agence Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

HUITRES

11681

la caisse de 100 . . . . . Fr. 7 —

Au détail, la douzaine . . . » 1 —

Au Magasin de Comestibles

SEINET & FILS

8, Rue des Epancheurs, 8

Affiche de luxe

DU

TIR FÉDÉRAL

(Projet de M. Paul BOUVIER, exécuté sur papier repoussé de l'atelier C. Heaton & Cie).

Il reste encore quelques exemplaires de cette affiche en vente au bureau de la *Feuille d'avis*, rue du Temple-Neuf 3.

AVIS AUX AMATEURS

Il ne sera pas fait de seconde édition.

SPÉCIALITÉ DE TAPISSERIE

Magasin rue du Château 4

Assortiment complet en

MAGNIFIQUES OUVRAGES

haute nouveauté

styles ancien et moderne, en

Tapis, Bandes, Fauteuils, Chaises, Coussins, Tabourets, Pantoufles, etc.

Les ouvrages les plus difficiles peuvent être exécutés sur commande. 11765

Belle étamine et coton pour rideaux.

— PRIX MODÉRÉS —

Se recommande,

Albertine WIDMER.

A vendre des

copeaux de bois

dur, à 20 cent. le sac, chez L. Quellet, charron, Coq-d'Inde. 12360c

---

JEU DE 13

sur carton couleur, à vendre, au

Bureau de la Feuille d'Avis

JAMES ATTINGER

Librairie-Papeterie — Neuchâtel

VIENT DE PARAITRE:

Almanach HACHETTE

année 1899

PRIX

Broché 1 fr. 50 — Cartonné 2 fr. - Relié souple 3 fr.

APPARTEMENTS A LOUER

A louer, pour la Saint Jean, un bel appartement de 6 pièces, à la rue des Beaux-Arts no 7. S'adresser à la Société Technique. 12253

Pour cause de départ

à louer un logement de deux chambres, cuisine et dépendances. — S'informer du no 12371c à l'agence Haasenstein & Vogler, à Neuchâtel.

A louer, pour la Saint Jean 1899 ou plus tôt si on le désire, dans une superbe situation, deux appartements neufs composés de 6 chambres chacun, cuisine et dépendances, chambre de bains, véranda, grands balcons, chauffage central, gaz, lumière électrique, jardin. S'adresser à M. Adrien Borel, Beaux-Arts 21. 12002

A louer dès le 24 juin 1899 ou plus tôt, à la route de la Côte, une maison de neuf chambres et dépendances. Terrasse. Belle vue. — S'adresser Etude Meckenstock & Reutter, faub. de l'Hôpital 3. 12061

A louer pour Saint-Jean 1899, Cité-de-l'Ouest no 5, un appartement de 5 pièces et dépendances. S'adresser à M. A. Perregaux Ramseyer. 12268

Appartements neufs de 6 et 7 pièces dont deux avec jardin, confort moderne, quai des Alpes. Henri Bonhôte, architecte-constructeur. 7214

A LOUER

pour Noël, un logement de 4 chambres au soleil, belle vue, balcon, grandes dépendances, lessiverie, terrasse, jouissance d'un jardin, gaz dans la maison, prix modéré. S'adresser Parcs no 37, au plain-pied. 11701

A louer, tout de suite, un logement, 1er étage, de quatre pièces, cuisine et dépendances. S'adresser rue du Môle 6, au Crédit foncier. 11593

A louer, pour Noël ou une époque à déterminer, au faubourg de l'Hôpital, deux appartements de 6 chambres et dépendances, avec balcons, chauffage central, électricité, gaz, buanderie, séchoir. S'adresser à l'Etude Wavre, Palais-Rougemont. 11188

Logement à louer à Peseux

La Commune de Peseux offre à louer, pour le 23 avril 1899, un logement soigné de 4 pièces, cuisine, belles et spacieuses dépendances. Eau sur l'évier, jardin potager, vue superbe. S'adresser au bureau communal.

12033 *Conseil communal.*

CHAMBRES A LOUER

Belle chambre meublée à louer. Seyon no 28, au 1er étage. 12296

A louer, faubourg de la Maladière 22, une grande chambre. S'adresser au bureau de la Tuilerie. 12251

Chambres avec pension **soignée.** — Beaux-Arts 3, 3me étage. 11635

ON OFFRE A LOUER

une jolie chambre meublée. — S'adresser rue du Bassin 3. 12341c

---

Une chambre pour deux coucheurs. — Coq-d'Inde 18. 12362c

Jolie chambre meublée

pour tout de suite, à un monsieur de bureau. Ecluse 15 B, 3me étage. 10765

LOCATIONS DIVERSES

A LOUER

pour Noël, un beau local de 44 m², pour entrepôt ou atelier. S'adresser au Vieux-Châtel no 13. 11531c

---

A louer immédiatement, à proximité de la Gare J. S., un grand et beau local pouvant être utilisé comme cave ou entrepôt. — S'adresser Etude Emile Lambelet, notaire, Hôpital 18. 12288

A louer deux caves

ensemble ou séparément. — S'adresser Moulins 38, 1er étage, à droite. 11326

Magasin

à louer tout de suite ou époque à convenir. — S'informer du no 11325 au bureau Haasenstein & Vogler.

ON DEMANDE A LOUER

Une personne seule cherche pour St-Jean 1899

un logement

gai, de 2 ou 3 pièces. Adresser les offres sous chiffres H 12047c N à l'agence Haasenstein & Vogler.

OFFRES DE SERVICES

PLACE

On désire placer un jeune homme de 16 ans chez des honnêtes gens de la campagne, où il pourrait apprendre le français. — Ecrire sous H 12372c N à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

VOLONTAIRE

Une forte jeune fille, ayant déjà servi quelque temps comme volontaire, cherche place pour le 1er décembre. S'adr. chez Mme Scheidegger, épicerie, Fausses-Brayes. 12378c

---

UNION INTERNATIONALE

des 12266c

AMIES de la JEUNE FILLE

Le bureau de renseignements Coq-d'Inde 5 est très bien pourvu en femmes de ménage, remplaçantes, cuisinières, femmes de journées qui demandent instamment de l'occupation. — Prière aux maîtresses de maison de s'y adresser.

Une jeune fille de 21 ans, parlant allemand et français,

cherche place

comme femme de chambre ou pour faire le service. Si possible dans la ville de Neuchâtel. S'adresser à Mlle Elise Bandi, Jägers, à Oberwyl près Büren, canton de Berne. 12306c

---

Demande de place

Une honnête jeune fille, qui a suivi les écoles secondaires et connaît les travaux de ménage ainsi que le service de magasin, cherche place pour le commencement de janvier, dans une bonne famille où elle aurait l'occasion d'apprendre le français. Un petit gage serait demandé dès le début.

Adresser offres à Mme Jenni Indermuhl, négte, Kiesen, près Thoune. 12310c

---

PLACES DE DOMESTIQUES

On demande, pour faire un ménage soigné de deux personnes, une domestique expérimentée, connaissant la cuisine et munie de bonnes références. Gage 25 à 30 fr. Ecrire sous H 12367 N à l'agence Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

On demande une

domestique

très propre, pour un petit ménage. Entrée tout de suite. S'adresser à Mme Medwed, à Peseux. 12330

On demande pour tout de suite comme volontaire, une jeune fille pour aider aux travaux du ménage. S'informer du no 12171 à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

On demande une fille

sérieuse, aimant les enfants; elle aurait le matin à s'occuper des chambres et l'après-midi des enfants. — S'adresser par écrit à Mme **Hahnemann,** prof., villa Concordia, avenue Rumine, **Lausanne.** H 12571 L

On demande, pour Noël, un jeune garçon de 17 à 18 ans, sachant traire et ayant l'habitude des chevaux. S'adresser chez Emile Weber, à Colombier. 12305

EMPLOIS DIVERS

Demoiselle de magasin

Une jeune fille parlant allemand et français, munie des meilleures références, cherche une place de demoiselle de magasin. Entrée à volonté. — S'informer du no 12340 au bureau Haasenstein & Vogler.

Jeune homme lucernois

sachant déjà bien le français, cherche place dans un bureau ou magasin. — S'adresser à **E. Hältschi, Goldau** (Schwytz). 12373c

---

Voyageur

Une maison de tissus et confections pour messieurs cherche, pour le nouvel-an, un voyageur expérimenté. Conditions favorables. — Ecrire sous H 12346 N à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

Demoiselle de magasin

connaissant les deux langues, français et allemand, cherche place. Peut travailler dans un bureau. S'informer du no 12052 à l'agence Haasenstein & Vogler.

Pour confiseurs

Garçon robuste (des Grisons) **cherche place de volontaire** dans bonne maison. Offres sous chiffre A. S. 78 à Rodolphe Mosse, Coire. Ma 4502 Z

Courtier

On demande un courtier actif et énergique pour l'acquisition d'assurances incendie, vie et accidents. — Ecrire sous H 12267 N au bureau Haasenstein & Vogler, à Neuchâtel.

On demande

2 bons pivoteurs.

S'adresser à C. Morthier-Sandoz, à Colombier. 12227

APPRENTISSAGES

Maîtres serruriers

Un jeune homme ayant déjà fait quinze mois d'apprentissage à Zurich voudrait finir son temps à Neuchâtel. S'adresser chez M. Barbezat, chef de train au J. S., à Saint-Maurice (Valais). 12356c

---

PERDU OU TROUVÉ

PERDU

un brancard pour feu, entre St-Aubin et Colombier. Le rapporter, contre récompense, à Henri Grandjean & Courvoisier, à Colombier. 12339

La personne

qui a trouvé et présenté, vendredi soir à la poste, un petit trousseau de clefs est invitée à le déposer immédiatement au poste de police communale. 12377

PERDU

vendredi, un peigne en écaille brune, à bord plat. Le rapporter, contre récompense, rue Purry no 2, au second, à gauche. 12359c

---

AVIS DIVERS

Conférences de Saint-Blaise

AU COLLÈGE 12343

Jeudi 1er décembre, à 7 1/2 h. du soir

MICHELET

par M. LATOUR, inspecteur des écoles

COUTURIÈRE

Mlle J. Wuilleumier

Robes et confections, Serre 3, se recommande aux dames de la ville et des environs. On se charge **des réparations.** 12329c

---

Le Dr L. Verrey

médecin-oculiste

A LAUSANNE

reçoit à **Neuchâtel,** rue de la Treille 3, **tous les mercredi** de 2 heures à 4 heures. H 921 L

Manège

de la CHAUX-DE-FONDS

Cours d'équitation pour Dames et Messieurs. **Dressage de chevaux, selle et voiture.** Pension de chevaux. Bons soins. Excellentes références.

Le directeur du manège,

H 3512 C **Armin Meyer.**

Une dame désire échanger des 12363c

leçons d'anglais

contre des leçons d'allemand. S'adresser par écrit A. S., poste restante, Neuchâtel.

GRANDE SALLE DES CONFÉRENCES

Jeudi 1er décembre 1898

à 8 h. du soir

PREMIÈRE SÉANCE DE

MUSIQUE DE CHAMBRE

PROGRAMME

Trio en *do* mineur, op. 101 pour piano, violon et violoncelle . . . . . BRAHMS

Sonate en *la* mineur, pour violoncelle et piano . . . LALO

Quatuor en *mi* bémol majeur, op. 47, pour piano et instruments à cordes. . . SCHUMANN

PRIX DES PLACES :

Amphithéâtre numéroté, **2 fr. 50.** — Parterre et Galerie numérotée, **2 fr.**

Vente des billets: Magasin d'instruments de musique de M. L. Kurz, rue Saint-Honoré 5, et le soir de la séance à l'entrée. 12238

Leçons de piano

Mlle LINDHORST

prendrait encore quelques élèves et se recommande pour les soirées. S'adresser rue du Bassin 8. 12374c

---

Langue allemande

Un jeune homme serait reçu. On enseigne aussi l'italien. Bonnes références d'anciens pensionnaires. S'adresser à Stutz, institut., Kriens p. Lucerne. H 3439 L

ATTENTION!

A. BARBEY, PEINTRE

rue de l'Hôpital 9

vernissage de meubles faux-bois et enseignes. Se rend à domicile. Prix modérés.

11826 Se recommande.

PEINTURE

A partir du mois de décembre, **M. Victor Attanasi,** artiste-peintre à Neuchâtel, ouvrira dans son atelier, rue Pourtalès 3, un 11560

cours supérieur d'art

qui aura lieu le lundi de chaque semaine. — M. Attanasi reçoit tous les lundis.

Chromo-Lithographe

libéré du service militaire, très capable dans les fins travaux commerciaux et le chromo, cherche place. — Offres sous J 5717 Z à l'agence Haasenstein & Vogler, Zurich.

BANQUE COMMERCIALE NEUCHATELOISE

Rue du Môle 2, Neuchâtel

Nous délivrons à Neuchâtel et chez nos agents et correspondants à Chaux-de Fonds, Locle et Môtiers, des **bons de dépôt à 5 ans** portant intérêt à 3 3/4 % l'an, avec faculté de remboursement par la Banque après expiration de la troisième année.

Neuchâtel, novembre 1898. 12334

Salle de chant du Collège de la Promenade, Neuchâtel

Mercredi 30 novembre, à 8 heures du soir

CONCERT

donné par le

ZITHER-CLUB

sous la direction de **Mlle Muriset**

pour la construction de la nouvelle église catholique

PRIX DES PLACES : Premières, 1 fr. — Secondes, 50 cent.

On peut se procurer des billets au magasin de musique Sandoz Lehmann, rue des Terreaux 3, et le soir du concert, à l'entrée de la salle. 12110

CHANGEMENT DE DOMICILE

LOUIS PAVID, maréchal-ferrant et carrossier, avise son honorable clientèle ainsi que le public en général, que son atelier sera transféré, à partir du 28 novembre,

quai de la Maladière

route du Bas.

Par ma nouvelle installation, d'un accès très pratique et facile, je suis à même d'offrir à mon honorable clientèle tout le confort désirable, tant sous le rapport de la sécurité des voitures que pour celle des chevaux, où il est réservé une place spéciale à cet effet.

SE RECOMMANDE, 11927

LOUIS PAVID.

Exposition nationale, Genève 1896
Médaille d'or
pour ferrure pratique, anatomie et hygiène du pied du cheval

4, Ecluse, 4 - ARMÉE DU SALUT - 4, Ecluse, 4

NEUCHATEL

Mercredi 30 novembre 1898, à 8 heures du soir

SOIRÉE MUSICALE

PROGRAMME :

Le Festival, pas redoublé. **Consécration**, andante. **Chant** avec accomp. de guitare. **Le Divonnais**, pas redoublé. **Le retour de la montagne**, pas redoublé. **Chant d'ensemble**, fanfaristes.
Le Début, andante. **Le Petit Duc**, pas redoublé. **Les deux vaisseaux**, poésie.
L'Espoir, andante. 12351

Entrée 30 centimes au profit de la fanfare.

JACQUES KISSLING

Neuchâtel, rue des Terreaux n° 5, 2me étage, se recommande pour la reliure des journaux et revues de fin d'année 1898.

OUVRAGE SOIGNÉ 12347c

Celui qui veut offrir ses articles dans le public **où l'on achète** obtiendra les meilleurs résultats

en insérant

dans

BALE
ALLGEMEINE SCHWEIZER-ZEITUNG

(régie des annonces : **Haasenstein & Vogler**)
journal quotidien répandu dans toute la Suisse.

AGENCE AGRICOLE ET VITICOLE

JAMES DE REYNIER

AGRONOME

Achat, vente et location
DE 311
PROPRIÉTES et VIGNOBLES

RÉGIES
DE
Domaines, Villas, Vignobles et Forêts

RECHERCHE ET PLACEMENT DE FERMIERS

RÉDACTION DE BAUX

RENSEIGNEMENTS AGRICOLES

TELÉPHONE TELEPHONE

Bureau ouvert tous les jours, de 8 à 12 heures et de 2 à 6 heures, à l'Avenue du Premier-Mars 22, Neuchâtel.

1er Conférence Académique

au bénéfice de la
BIBLIOTHÈQUE DE L'ACADÉMIE
Mardi 29 novembre, à 5 heures du soir
DANS L'AULA DE L'ACADÉMIE

L'Anarchisme des Romantiques

par **M. WARNERY**

Les cartes d'entrée, au prix de 10 fr. pour les 10 conférences (auditeurs de l'Académie et élèves des écoles et pensionnats, 5 fr.), sont déposées chez le concierge de l'Académie. 12274

Cartes de séance à 1 fr. 50 (élèves et pensions, 75 cent.), à la porte de la salle.

GRANDE
Brasserie de la Métropole

NOUVEAU **NOUVEAU**

Ce soir à 8 1/2 h. et jours suivants

GRAND CONCERT

représentation

donné par la célèbre troupe

St-Germain

composée de 5 artistes de 1re force

SUCCÈS 12348 *SUCCÈS*

Tous les soirs changement de programme

Représentant de commerce

Une importante maison de vins du canton demande un

représentant à la commission

pour la place de Neuchâtel et banlieue. Conditions avantageuses. — Inutile de se présenter sans preuves de capacités et bonnes références. — Adresser les offres sous chiffre H 11273 N à l'agence Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

MARIAGE

Dame bien établie désire connaissance monsieur ayant position; âge, depuis 40 ans. Ecrire jusqu'au 6 décembre, X. Y. Z., poste restante, Vevey. 12303

CONVOCATIONS & AVIS DE SOCIÉTÉS

Chapelle de l'Espoir

JEUDI 1er DÉCEMBRE 1898
à 8 heures du soir

Réunion populaire

On se servira du recueil des chants évangéliques. Il y aura, Dieu voulant, chaque jeudi une réunion semblable. 12337

ETAT-CIVIL DE NEUCHATEL

Mariages célébrés.

26. Arnold Ducommun, ouvrier de fabrique, et Julia-Hermance Elzinger, ouvrière de fabrique, les deux domiciliés à Neuchâtel.

Naissances.

24. Laure-Louise, à Lorenzo-Giovanni Piatti, tailleur d'habits, et à Laure-Lina née Vuilleumier.

24. Violette-Jeanne, à James-Louis Prince, domestique, et à Jeanne née Traub.

26. Rose-Violette, à Antoine-Auguste Wolff, typographe, et à Elisabeth née Schweingruber.

26. Esther-Marie, à Ami Jeanmonod, journalier, et à Rose-Elise née Rognon.

27 Adrien-Henri, à Fritz Hippolyte Chopard, horloger, et à Lina née Kohler.

27. Friedrich, à Johann-Jacob Berner, laitier, et à Clara-Ida née Schumacher.

27. Joseph-André, à Charles-Auguste Wermelinger, confiseur, et à Louise-Adèle née Steiner.

RÉSULTAT DES ESSAIS DE LAIT

à Neuchâtel-Ville

du 21 au 26 novembre 1898

NOMS ET PRÉNOMS DES LAITIERS	Butyromètre grammes p. litre	Lactodensimètre
Berger, Henri	38	33
Schneider, Numa	37	33
Bachmann, Albert	34	32
Steffen, Louis	33	30
Godel, Henri	38	31
Dessaules, Adamir	36	33
Deschamps, Jean	40	33
Bonjour, Herbert	38	32
Zysset, Alfred	39	33
Chollet, Paul	38	32
Winkler, Fritz	34	32
Hämmerli, Gottlieb	35	34
Lebet, Louise	35	33
Helfer, Daniel	35	33

Art. 9 du Règlement : Tout débitant dont le lait contiendra moins de 29 grammes de beurre par litre, payera une amende de quinze francs.

Direction de Police.

LA FEUILLE D'AVIS

est en vente :

Librairie *Guyot*, rue du Seyon.
Kiosque de l'Hôtel de Ville.
Bibliothèque de la gare.
Consommation des chemins de fer.
Consommation de Serrières.
Epicerie *Evard*, Ecluse.
Epicerie *Bourquin*, rue Lallemand.
Epicerie *André*, Evole.
Epicerie-boulangerie *Muhlemattar*, Gibraltar.

5 centimes le numéro.

NOUVELLES POLITIQUES

France

Affaire Dreyfus. — De M. Yves Guyot, dans le « Siècle » :

« On peut adopter d'urgence une proposition de loi très simple, et, comme ce serait une loi de procédure, elle serait immédiatement applicable à Picquart. La voici :

« Quand la cour de cassation est saisie d'une demande en revision, toutes les juridictions sont tenues de surseoir à toutes instances connexes jusqu'à ce qu'elle ait statué. »

Il est impossible de ne pas reconnaître la connexité qu'il y a entre l'affaire Dreyfus et l'affaire Picquart. Picquart n'est actuellement menacé de passer en conseil de guerre que parce qu'il a découvert la culpabilité d'Esterhazy et l'innocence de Dreyfus.

Il faut qu'en attendant une réforme complète du code de justice militaire, laquelle ne peut tarder, le Parlement vote dès maintenant un texte qui complète l'article 56 de ce code et spécifie nettement que, « même pour des crimes et délits commis au service, aucun militaire qui n'est plus en activité ne saurait être passible des conseils de guerre ».

Voilà deux lois que le Parlement peut voter cette semaine; nous les soumettons à l'attention des députés et des sénateurs. »

— Le « Figaro » dit que l'expertise ordonnée par la cour de cassation, sur le papier pelure saisi dans les correspondances du commandant Esterhazy, est terminée. On affirme que les fabricants de papier choisis comme experts ont unanimement conclu que l'identité du bordereau et de ce papier pelure était absolue. D'après eux, le papier pelure du commandant Esterhazy et le papier pelure du bordereau proviendraient de la même cuvée.

Notre confrère complète son information en ajoutant que d'autres expertises sont maintenant ordonnées sur les écritures de Dreyfus, d'Esterhazy, et sur celle du bordereau.

Nous avons déjà dit que ces dernières expertises étaient ordonnées simplement afin qu'aucun doute ne puisse subsister dans l'esprit de personne, mais que d'ailleurs les conseillers de la chambre criminelle étaient tous absolument convaincus que le bordereau a été écrit par Esterhazy, tant ils avaient été frappés de l'identité absolue de l'écriture de cette pièce avec celle de la lettre saisie rue des Archives.

La « Libre Parole » dit qu'au contraire l'expertise a établi la dissemblance des deux papiers : « Celui du bordereau n'est pas dans le commerce, alors que celui des lettres est d'un usage courant et se trouve chez beaucoup de papetiers, fournissant principalement des ingénieurs ou des architectes. »

— La « Lanterne » parle d'un « prochain démenti diplomatique » :

« Nous tenons de source autorisée que l'ambassade d'Allemagne se prépare à intervenir, par un communiqué officiel, pour déclarer qu'elle n'a jamais eu et que le colonel de Schwarzkoppen n'a jamais eu aucune relation d'aucune sorte avec le capitaine Dreyfus.

Le jour où cet événement se produira est plus prochain qu'on ne pense à l'état-major; les généraux et les anciens ministres de la guerre n'auront d'ailleurs à s'en prendre qu'à eux, à leur manque de clairvoyance ou de franchise, si l'humiliation d'un démenti par voie diplomatique ne leur est pas épargnée. »

— Mme Dreyfus a reçu dimanche une dépêche de son mari disant :

« Je me réjouis avec vous tous. Ma santé est bonne au moral et au physique. »

— Le « Rappel » reçoit une dépêche d'Amsterdam annonçant l'arrivée dans cette ville d'Esterhazy, qui voyage sous un faux nom.

— Répondant à la déclaration dans laquelle le général Zurlinden dit n'avoir reçu de personne des instructions au sujet de l'affaire Dreyfus, le « Rappel » affirme que le gouverneur de Paris est depuis le commencement de l'affaire Picquart en relations ininterrompues avec MM. Cavaignac, Déroulède et du Paty de Clam. Le « Rappel » affirme également que le général Zurlinden avait abandonné contre le colonel Picquart l'accusation de communication de documents et qu'il ne l'a reprise qu'à la suite de la pression et des influences qu'il a subies.

— Les journaux revisionnistes se montrent très irrités de l'attitude du gouvernement. Ils comptent que le cabinet Dupuy sera renversé sous peu.

— Les groupes du Sénat se sont résignés à attendre la réponse du gouvernement à l'interpellation sur l'affaire Picquart pour interpeller eux-mêmes.

Les journaux antidreyfusards triomphent de cet ajournement.

— On annonçait pour hier, contre l'interpellation de M. Ch. Bos, une interpellation de M. Millevoye, qui demandera au gouvernement quelles mesures il compte prendre contre les fonctionnaires (professeurs pour la plupart) qui ont signé la protestation contre la mise en jugement du colonel Picquart.

Angleterre

On vient de recevoir à Londres la nouvelle que l'expédition anglaise du major Martyr a atteint Dufilé sur le Nil au commencement d'octobre. Dufilé est, on le sait, au sud de Redjaf et de Bôr qui sont aux mains des troupes de l'Etat du Congo. La colonne du major Martyr était partie au commencement de l'automne du lac Albert-Nyanza, et avait ordre de gagner Dufilé par eau tandis qu'une autre colonne, celle du colonel Mac Donald, partie comme celle du major Martyr, de l'Ounyoro, devait chercher à atteindre ce point par la voie de terre. Il est probable que le major Martyr attendra à Dufilé l'arrivée de la colonne Mac Donald et que les deux colonnes réunies continueront alors leur marche vers le Nord pour se mettre en communication par Lado avec Sobat et Fachoda.

La presse britannique se félicite naturellement de cette nouvelle et constate que, dès à présent, le Nil est ouvert à la navigation et au commerce, de la Méditerranée jusqu'aux grands lacs. Depuis dix ans, elle n'avait pas d'autre objectif dans la vallée du Nil. Elle peut être fière de résultats qui peuvent être désormais considérés comme acquis.

CHRONIQUE ÉTRANGÈRE

Le chapeau de M. de Blowitz. — Le correspondant du « Times » a montré beaucoup d'ingéniosité lors du Congrès de Berlin, chargé de résoudre provisoirement l'interminable question d'Orient après la guerre russo-turque.

Les membres du Congrès avaient commencé par se jurer réciproquement la plus absolue discrétion : ils ne devaient faire aux journaux la moindre communication avant que tout fût signé et ratifié. Une foule de « reporters » de tout rang s'était abattue sur Berlin, mais, malgré toutes les sollicitations de ces journalistes diplomates, ils avaient la mortification de constater qu'ils ne savaient rien, qu'ils ne pouvaient transmettre aucune nouvelle intéressante à leurs journaux respectifs.

Seul, le « Times », représenté à Berlin par de Blowitz, était régulièrement nanti des plus exactes informations. On ne put jamais découvrir comment de Blowitz prenait ses renseignements; il ne fréquentait aucun membre du Congrès, mais il télégraphiait toujours sans jamais se tromper, et le « Times » publia le texte exact du traité, qui n'était pas encore arrivé à la connaissance du gouvernement anglais.

On connut enfin le mystère : de Blowitz s'était mis en rapport avec un diplomate qui était au courant de tout ce qui se passait dans le sein du Congrès et qui consentit, moyennant finance, à tenir le journaliste au fait de tout, pourvu que l'on ne connût jamais son nom. Le secret a été si bien gardé que jamais il n'a même été soupçonné. Il fut convenu que diplomate et journaliste ne se connaîtraient pas, ne s'adresseraient jamais la parole, et ne chercheraient pas davantage à se rencontrer dans le mon-

(Voir suite en 4me page)

DEUX CAMARADES

Nous lisons dans le *Journal de Genève:*

La nouvelle de faits intéressants étant parvenue à mon journal, je fus chargé, en qualité de reporter, d'en vérifier l'exactitude et d'en relater les détails : il s'agissait de deux camarades atteints tous deux de la même maladie. L'un venait d'être guéri, et, en bon camarade, avait conseillé à son ami l'usage du médicament auquel il devait la fin de ses souffrances.

Voici ce que me raconta M. Elie Martin, boulanger, rue Peyrallerie 40, à Millau (Aveyron, France) :

« Depuis très longtemps je souffrais de maux d'estomac qui me causaient de cruelles souffrances; je n'avais aucun appétit et ne digérais pas les quelques aliments que j'absorbais : j'étais en outre accablé continuellement de violents maux de tête et en proie à des insomnies perpétuelles. J'étais devenu d'une extrême faiblesse et en étais arrivé à ne même plus pouvoir accomplir mon travail.

J'avais usé de différents médicaments mais sans éprouver un grand soulagement : pendant une de mes journées d'inaction forcée, je lus un petit livre consacré au récit des guérisons obtenues par les célèbres Pilules Pink pour personnes pâles du Dr Williams. Cela me donna l'idée d'en essayer; je commençai aussitôt le traitement et ne tardai pas à ressentir une amélioration sensible; je continuai à prendre régulièrement ces Pilules et aujourd'hui je suis complètement guéri; je mange de bon appétit, digère très bien et ai repris mon travail comme auparavant.

Un de mes camarades étant atteint de la même maladie que moi je lui conseillai de faire usage des Pilules Pink : il en a pris déjà deux boîtes et le grand soulagement qu'elles lui ont procuré font considérer comme certaine sa guérison prochaine. Aussi je vous autorise à publier ce que je viens de vous dire. »

Les Pilules Pink sont le tonique souverain : elles redonnent de la force aux faibles et ne peuvent être nuisibles aux personnes les plus délicates. En vente dans toutes les pharmacies et au dépôt principal en Suisse : P. Doy et F. Cartier, droguistes, Genève, à 3 fr. 50 la boîte ou 17 fr. 50 par 6 boîtes, franco, contre mandat poste. Très efficaces pour anémie, rhumatisme, névralgie, neurasthénie, sciatique, paralysie, ataxie locomotrice, névrose, scofule, etc., elle redonnent de belles couleurs, agissent dans toutes les phases d'affaiblissement chez la femme, et ont sur les hommes une action efficace contre toutes les maladies causées par le surmenage et les excès.

de, où de Blowitz était soigneusement « filé ». Ils se contentaient de prendre leurs repas dans le même hôtel. Avant d'entrer dans la grande salle à manger, le diplomate accrochait son chapeau à une patère convenue, et de Blowitz, en sortant, le prenait, laissant le sien à sa place. Le lendemain, chacun avait repris son chapeau, qui n'était autre que la boîte aux lettres dont se servaient nos deux compères.

NOUVELLES SUISSES

Congrès catholique. — Dimanche a eu lieu, à Zurich, le 14e congrès catholique suisse. Environ 800 personnes y ont pris part. Le père Ruffin a parlé de l'éducation de la jeunesse, en recommandant de lui donner une direction franchement chrétienne. M. Melliger, avocat, dans une conférence sur la loi cantonale des métiers, s'est prononcé en général en faveur des dispositions qui ont été votées par le Grand Conseil. M. Stein, député, de Baar, a recommandé de soutenir la presse catholique. Enfin M. Imnasli a blâmé la campagne que le journal « l'Ostschweiz » a dirigée contre M. Decurtins après l'assemblée générale des sociétés ouvrières catholiques à Schaffhouse.

Employés de chemins de fer. — Voici les demandes que les cheminaux adresseront à la Confédération, lorsque celle-ci sera devenue propriétaire des chemins de fer:

Elévation du montant des pensions de 60 à 75 % jusqu'à 3000 fr. de pension; abandon des prestations relatives à la caisse des salaires et à la responsabilité civile; obtention de la pension après 25 à 30 ans de service et à l'âge de 55 ans, sans que l'on tienne compte de l'état de santé de l'employé; élévation de la pension des veuves d'employés et élévation des salaires avec fixation d'une échelle des salaires établissant un salaire minimum de 1,200 fr. avec 300 fr. d'augmentation tous les trois ans, et obtention du salaire maximum en 15 ans; cour disciplinaire spéciale dans laquelle siégeront également des collègues du prévenu.

LUCERNE. — Il paraît qu'un certain nombre de Vandales modernes ont ourdi un complot contre le pont de bois qui traverse la Reuss, à Lucerne.

Cette antique construction déplaît à quelques municipaux; ils estiment qu'elle jure avec les belles façades toutes neuves des grands hôtels qui bordent les quais voisins. Ils rêvent donc de remplacer le vieux pont par un neuf, afin de rétablir « l'harmonie »!

Les Lucernois, plus artistes que les Zuricois, se sont émus de ce projet barbare. Leur pont de bois remonte à l'an 1330, époque de la première alliance des Confédérés. Ils ne veulent pas laisser détruire cette relique des vieux âges, ce contemporain des gloires de la Suisse primitive. Ils appellent à leur secours la Société conservatrice des monuments historiques.

ZOUG. — Suivant le résultat définitif de l'élection de dimanche au Conseil d'Etat, sont nommés 5 conservateurs et 2 radicaux.

Sont élus au Grand Conseil: 40 conservateurs, 23 radicaux et 3 socialistes.

Le landammann Meier a été élu député aux Etats. On prévoit que M. Hildebrand, député actuel et resté en ballottage, sera élu.

SOLEURE. — La magnifique chevelure du personnage qui représente dans le «Jeu de la Passion», à Selzach, Jésus-Christ, l'a risqué belle. Au dernier cours de répétition des soldats de landwehr, le major de bataillon ordonna la « coupe » de la chevelure. Il ne fallut rien moins que l'intervention du gouvernement soleurois pour la sauver.

CANTON DE NEUCHATEL

Parc du Creux-du-Van. — Le Parc vient de recevoir une magnifique daine, venant de Berne et don de la direction des finances de la ville. Les dons nombreux reçus cette année ont notablement augmenté la colonie qui se compose actuellement de 1 cerf et 2 biches, 5 daims gris, 3 daims tachetés, 5 daims noirs, 2 daims blancs, 3 chevreuils et 4 bouquetins.

La petite colonie de marmottes s'est très bien comportée durant l'été et a pris dès le commencement de novembre ses quartiers d'hiver.

A l'avenir tous les soins du comité se porteront à augmenter le nombre des chevreuils, cerfs et chamois. — Les premiers pouvant fournir à nos Nemrods maintes agréables surprises, tandis que les chamois seraient pour la caisse de la Société une petite source de revenus, si tout continue à bien marcher.

La harde de daims ferait rêver plus d'un chasseur. Maintenant que toutes les variétés y sont représentées, elle devra se subvenir à elle-même.

Tranquillement le Parc progresse, et nous ne pouvons que souhaiter que l'an prochain le nombre des visiteurs soit aussi grand que pendant cet été.

S. I.

Saint-Blaise (Corr.) — Le recensement du bétail qui vient d'être fait dans notre commune, nous permet de constater une petite augmentation des chiffres de l'année passée sur presque toutes les catégories d'animaux. Nous avons actuellement 65 représentants de l'espèce chevaline, soit 63 chevaux, 1 poulain et 1 âne; 224 têtes de gros bétail, savoir: 3 taureaux, 23 bœufs, 136 vaches, 23 génisses de plus de 18 mois, 17 élèves de plus de deux mois et 12 veaux plus jeunes. Les porcs sont au nombre de 140; il y a 6 moutons et 61 chèvres. Les ruches d'abeilles ont augmenté d'une manière sensible: au lieu des 45 du dernier recensement, on en compte maintenant 63, dont 27 à rayons mobiles et 36 à rayons fixes.

Geneveys-sur-Coffrane. (Corr.) — Hier soir, un incendie qui éclata vers 7 ½ h., a détruit au Crotêt une grande maison appartenant au citoyen Arm. Le mobilier serait sauvé, nous dit-on.

Chaux-de-Fonds. — On n'a pas oublié, sans doute, que la Chaux-de-Fonds a formé le projet d'élever à la mémoire des patriotes, qui ont fondé la République, en 1848, un monument modeste, dont une maquette a été soumise, en son temps, à l'examen et aux critiques de la population. Le monument devait être une colonne de granit rose, de 7 mètres de haut, avec médaillons de Piaget et Fritz Courvoisier. Ce projet n'eut pas le don de recueillir les suffrages des souscripteurs, qui avaient, en peu de jours, réuni la jolie somme de 15,000 fr.

Le projet primitif fut alors abandonné, et le comité des fêtes du Cinquantenaire remit en mains de l'autorité communale — en même temps que son mandat — les fonds recueillis. Une commission du monument vient d'être constituée; elle travaillera à l'édification du monument, dont l'inauguration pourrait avoir lieu en 1900, pendant la fête fédérale de gymnastique.

— Lundi matin, à 11 h. 40, dit «l'Impartial», un incendie a éclaté rue de la Demoiselle 5, par suite de l'explosion d'une lampe à benzine. Les agents communaux furent aussitôt appelés et une charge d'extincteur suffit à éteindre le feu. Une paroi a été assez sérieusement endommagée et un poêle en catelles a sauté.

— Dix minutes plus tard un incendie se déclarait rue du Progrès 1a dans la petite maison appartenant à M. Fluckiger, et la cloche d'alarme appelait les pompiers. De la maison il ne reste plus que les quatre murs, mais ce qu'elle contenait a pu être sauvé. On ignore les causes de cet incendie.

— Samedi soir, raconte le « National », un jeune homme de bonne famille, M. R., qui rentrait paisiblement chez lui, fut suivi puis accosté sur la place des Victoires par deux gredins qui s'apprêtaient à lui faire un mauvais parti. M. R. ne se laissa pas intimider, heureusement. Il administra à chacun de ses agresseurs une correction dont ils se souviendront, et regagna son domicile.

Locle. — Vendredi soir, un employé de la gare a eu un pied écrasé dans un léger tamponnement qui s'est produit entre des wagons en manœuvre et un train du P.-L.-M. L'accident n'est heureusement pas grave, aucune fracture n'ayant été constatée.

CHRONIQUE LOCALE

Tir fédéral de 1898. — Le comité d'organisation, réuni le 28 novembre au soir sous la présidence de M. Robert Comtesse, a continué l'examen des comptes de l'entreprise du tir. Ceux-ci, pour divers motifs, n'ont pu être encore complètement apurés. On espère cependant que les parts versées du capital de garantie pourront être remboursées intégralement. Le comité se réunira de nouveau le 19 décembre.

Nécrologie. — Nous apprenons avec regret la mort d'un homme de bien, M. Jean de Merveilleux, décédé hier à l'âge de 66 ans, après une carrière utile et très remplie.

Il fit partie de l'ancien conseil communal de 1875 à 1888, fut assesseur de la justice de paix, remplit en qualité de secrétaire ou de caissier nombre de fonctions dans des institutions comme le Fonds des pauvres honteux, le Fonds des incurables, dans des œuvres comme le Patronage des détenus libérés, dans des sociétés comme la Compagnie des vignerons.

Sa bienveillance égalait son activité, sa générosité égalait sa modestie. Le travail silencieux, l'effacement était peut-être le trait dominant de son caractère. Et c'est là qu'il faut chercher la raison pour laquelle ce vieil et bon Neuchâtelois n'était pas connu de beaucoup de ses concitoyens, mais sa mort laisse un grand vide et l'on ne s'en apercevra que trop lorsqu'il s'agira de lui trouver des remplaçants pour les intérêts philanthropiques et locaux dont il avait fait sa vie.

Serrières. (Corr. du 28.) — Le « chœur mixte » s'est fort joliment tiré d'affaire aux deux concerts qu'il offrait hier et avant-hier soir dans la grande salle du collège. Le programme, très varié, ne comprenait pas moins de 14 morceaux auxquels un auditoire nombreux a fait en général le meilleur accueil.

A relever, comme ayant été particulièrement goûtés, les chœurs d'ensemble « Rives lointaines » et « les Anges du printemps »; et les jolies productions spéciales « Les meunières », « les Blés » et surtout la délicate «Voix de la brise».

Le chœur mixte de Serrières, aussi bien que toutes les sociétés qui se livrent à l'aimable délassement du chant, fait œuvre saine, excellente sous la direction entendue de M. Ul. Matthey, instituteur. De belles pensées comme celles qui furent applaudies, apprises dans le langage rythmé et harmonieux de la musique... y a-t-il quelque chose de mieux pour ennoblir l'âme et faire diversion avec la monotonie d'un travail journalier souvent bien terre à terre?

Punition. — Le tribunal de police a condamné hier à trois jours de prison civile et aux frais les quatre jeunes gens qui avaient trouvé bon il y a quelque temps de poser en ville de soi-disant placards anarchistes.

La neige. — Il neigeait à gros flocons ce matin depuis 8 heures, et la neige semblait vouloir prendre pied.

DERNIÈRES NOUVELLES

Lausanne, 28 novembre.

Le Grand Conseil a voté l'achat, pour le prix de 380,000 francs, du bâtiment de l'ancien collège Gaillard, pour l'installation d'une école de commerce.

Paris, 28 novembre.

Il y a grande affluence et grande animation à la Chambre. A l'ouverture de la séance, M. Deschanel annonce qu'il a reçu deux demandes d'interpellation sur l'affaire Picquart.

M. Dupuy demande la discussion immédiate.

M. Fournière demande que la séance soit suspendue pendant une demi-heure pour permettre aux républicains de la Chambre de s'entendre avec les groupes du Sénat. Cette proposition est repoussée par 252 voix contre 244.

Il est procédé à un pointage.

Pendant cette opération, les bureaux des groupes de la gauche se réunissent pour essayer d'adopter une ligne de conduite commune.

M. Bos, radical, développe son interpellation. Il dit qu'il y a eu un moment de bonne foi dans l'affaire Dreyfus, tandis que dans l'affaire Picquart il n'y a que de la mauvaise foi. (Violentes interruptions.)

L'orateur fait l'historique de l'affaire Picquart. Il rappelle en particulier son envoi en Tunisie; puis il demande à M. de Freycinet pourquoi il ne s'est pas opposé à la convocation du conseil de de guerre pour le 12 décembre. M. Bos donne lecture de plusieurs articles du code militaire, qui, suivant lui, donnent ce droit au ministre de la guerre. (Interruptions à droite.)

M. Bos accuse le général Zurlinden, qui avait promis de faire la revision, d'avoir trahi sa parole. (Violentes interruptions.)

L'orateur conclut en rappelant que des lettrés et des savants protestent contre l'ordonnance du général Zurlinden, et en disant que le gouvernement doit inviter le conseil de guerre à surseoir jusqu'à l'arrêt de la cour de cassation. (Applaudissements à l'extrême gauche.)

M. Massabuau, nationaliste, monte à la tribune et demande que la séparation du pouvoir exécutif et du pouvoir judiciaire soit respectée. Il soutient que M. de Freycinet ne peut, ni ne doit intervenir. Il ajoute que le pays attend avec tranquillité que justice soit rendue, et termine, au milieu du bruit, en attaquant la haute banque.

M. Millerand, socialiste, dit qu'il appartient au gouvernement d'ordonner un sursis. Il ajoute qu'il n'y aura pas confusion de pouvoir. L'orateur s'efforce de démontrer que le ministre de la guerre peut intervenir et modifier la date de la convocation du conseil de guerre.

M. Deschanel est obligé d'intervenir à plusieurs reprises pour calmer les interrupteurs.

M. Millerand ajoute qu'il faut éviter une contradiction qui pourrait se produire entre l'arrêt du conseil de guerre et l'arrêt de la cour de cassation. Il conclut en parlant de la nécessité de ne pas amener un conflit entre la justice militaire et la justice civile.

M. de Cassagnac dit qu'il faut laisser la justice poursuivre son œuvre. Il ajoute que la justice militaire doit être libre comme la justice civile. (Applaudissements à droite.)

M. Poincaré monte à la tribune.

M. Poincaré dit qu'il ne faut pas confondre l'armée avec des personnalités imprudentes. Je me refuse, ajoute-t-il, à élever la moindre suspicion contre les membres du conseil de guerre, mais les poursuites ont un caractère de représailles. (Appl.) La mise au secret du colonel Picquart a été prolongée outre mesure, tandis qu'il y a des coupables qui jouissent d'une impunité scandaleuse. (Appl.) Il y a d'autres faussaires que le colonel Picquart qui ne sont pas poursuivis. Ces injustices finissent par exaspérer. (Nouv. appl.) M. Poincaré ajoute: « On nous a attaqué à l'occasion du procès de 1894. J'ai appris l'affaire par la voie de la presse » (Appl., tumulte.)

M. Barthou: Je suis prêt à appuyer les déclarations de M. Poincaré, qui sont l'expression de la vérité. » (Vifs appl., exclamations: « C'est fou, c'est inconcevable ».) M. Poincaré ajoute: La seule preuve de culpabilité en 1894 consistait dans le bordereau. Aucun ministre, ni président du conseil n'a entendu parler d'aveux de Dreyfus qui auraient été recueillis par le capitaine Lebrun-Renault.

M. Cavaignac: C'est le général Mercier qui les a recueillis.

M. Poincaré: Le capitaine Lebrun-Renault, questionné par le président du conseil, n'a pas parlé des aveux de Dreyfus. (Appl. sur tous les bancs.)

M. Cavaignac veut parler, il en est empêché par le bruit. M. Poincaré termine en disant: « Le silence me pesait. Je suis heureux de saisir l'occasion de dire ce que je savais. » (Nouv. appl.)

M. Cavaignac dit: «Le témoignage du capitaine Lebrun-Renault a été recueilli par le général Mercier. Le rapport du capitaine Lebrun-Renault existe.» (Bruit. Cris: la date, la date!) M. Cavaignac ajoute: « J'attache de l'importance aux témoignages contemporains. Le rapport existe, mais peut-être le capitaine Lebrun-Renault s'est-il rétracté depuis. » (Exclamations.) M. Cavaignac ajoute: « J'ai reconnu mon erreur en dénonçant le faux Henry. On cherche aujourd'hui à attirer le débat sur le terrain politique. Le débat ne doit pas dévier. »

M. de Freycinet dit: En arrivant au pouvoir, j'avais trouvé les poursuites engagées. Nous avons eu une seule préoccupation, c'est d'aider à ce que la lumière se fasse. Nous ne refuserons pas à la cour de cassation de lui communiquer tous les dossiers, sous réserve de ce qui pourrait intéresser la défense nationale. (Applaudissements.) La cour suprême est saisie. Il y a intérêt public à ne pas prolonger une affaire qui émotionne le pays. La justice militaire est régulièrement saisie sur l'ordre du gouverneur de Paris, dont l'éloge n'est pas à faire. (Applaudissements.) Nous voulons la lumière, elle se fera. Le gouvernement demande à la Chambre de respecter son initiative, de respecter l'indépendance de la justice et de ne pas inviter le gouvernement à prendre telle ou telle attitude. (Applaudissements.)

Après une réplique de M. Millerand, qui insiste pour que le procès soit ajourné, M. Dupuy monte à la tribune. Il est bon, dit le président du conseil, que l'affaire Dreyfus reste sur le terrain de la justice; c'est le seul moyen de faire la lumière. Elle se fera peut-être. L'orateur demande pourquoi M. Poincaré a attendu si longtemps pour faire éclater la vérité. (Vifs applaudissements.)

Nous refusons, continue M. Dupuy, d'ordonner un sursis. (Nouveaux appl.) Donner cet ordre, continue M. Dupuy, serait porter atteinte au principe de la séparation des pouvoirs. Ce n'est pas par entêtement, c'est à cause de la fâcheuse interprétation que pourrait faire le pays. (Appl.) Le pouvoir politique ne doit pas intervenir. Cela nous conduirait vers l'arbitraire. Le parlement et le gouvernement ne doivent pas apprécier la connexité qui peut exister entre les affaires Dreyfus et Picquart.

Notre intervention aurait le caractère d'une injonction. Rien ne peut entraver l'œuvre de la cour de cassation. Nous restons fidèles à nos déclarations. Nous respectons les décisions de la justice. Nous sommes le gouvernement de la loi et nous refusons d'être le gouvernement de l'arbitraire. (Applaudissements prolongés.)

M. Ribot approuve le gouvernement de respecter la séparation des pouvoirs. Cependant, le gouvernement est maître de juger de l'opportunité de la date de la convocation du conseil de guerre.

La clôture de la discussion est prononcée.

Dix ordres du jour sont déposés. M. Dupuy accepte l'ordre du jour Dujardin, disant: « La Chambre, approuvant les déclarations du gouvernement et respectant le principe de la séparation des pouvoirs, passe à l'ordre du jour. »

La Chambre repousse par 411 voix contre 87 la priorité en faveur d'un ordre du jour présenté par M. Millerand, et adopte par 437 voix contre 73 l'ordre du jour Dujardin.

La séance est levée.

Paris, 28 novembre.

La cour de cassation a entendu cette après midi le colonel Picquart.

Paris, 28 novembre.

Dans la séance d'aujourd'hui de la commission de paix, les commissaires espagnols ont déclaré accepter les conditions des Américains, c'est-à-dire l'abandon des Philippines et de l'archipel de Soulou, moyennant vingt millions de dollars. Les Américains achèteront également à l'Espagne les îles Carolines. La question de la dette de Cuba reste en suspens.

Londres, 28 novembre.

Il se confirme que le bruit d'après lequel les Anglais se seraient emparés de l'île de Chusan est absolument inexact.

— Une dépêche parvenue à Liverpool et qui mérite confirmation, dit que plusieurs comptoirs européens dans les environs de Sierra-Leone auraient été pillés et brûlés par les indigènes. Plusieurs Européens auraient été tués.

Potsdam, 28 novembre.

L'empereur a mandé hier le colonel de Schwarzkoppen et s'est entretenu longuement avec lui, puis l'a retenu à déjeuner.

St-Pétersbourg, 28 novembre.

Une embarcation surchargée de passagers a chaviré à Kineschima en traversant le Volga. Il y a eu 29 noyés.

Madrid, 28 novembre.

Une dépêche de Rio-Oro signale l'attaque d'une factorerie espagnole par les Maures. Le vol a été le mobile de l'agression. Les pillards ont été repoussés.

Cadix, 28 novembre.

Des passagers du transatlantique «Alphonse XIII» venant de Porto-Rico racontent que des soldats américains ivres ont pénétré dans une maison particulière où se donnait un bal, et ont dispersé les danseurs à coups de sabre. Par suite de l'attitude des autorités américaines, plusieurs familles songent à vendre leurs biens pour venir s'établir en Espagne.

Tripoli, 28 novembre.

Une caravane venant du Soudan a été attaquée dans les environs de Ghat. Il y a eu une vingtaine de tués; 460 charges de chameaux ont été enlevées. La circulation des caravanes est interrompue.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(Service spécial de la *Feuille d'Avis*)

Paris, 29 novembre.

Plusieurs milliers de personnes ont manifesté hier dans la soirée, devant la prison du Cherche-Midi, en acclamant Picquart et en conspuant Rochefort et Drumont.

Environ 200 personnes ont tenté une contre-manifestation. Il y a eu des bagarres et des arrestations, mais celles-ci n'ont pas été maintenues.

Bruxelles, 29 novembre.

Le « Journal de Bruxelles », organe officieux, annonce que la conférence pour le désarmement se réunira à St-Pétersbourg le 15 février.

Londres, 29 novembre.

La police a arrêté un nommé Henri Williams, trouvé possesseur d'une grande partie des bijoux volés dernièrement à la duchesse de Sutherland dans une des gares de Paris.

Madrid, 29 novembre.

Le maréchal Blanco s'est embarqué lundi à la Havane pour regagner l'Espagne.

New-York, 29 novembre.

Une dépêche de la Havane annonce que lundi matin une violente explosion s'est produite, avenue de l'Infante, dans une maison particulière contenant un important dépôt de munitions. Il y a eu 40 tués ou blessés. L'explosion est attribuée à la négligence.

Monsieur et Madame Albert de Merveilleux, Mesdemoiselles Madeleine, Isabelle et Antoinette de Merveilleux, Messieurs Rodolphe, Guillaume et Jaques de Merveilleux, et les familles Du Pasquier-de Merveilleux, de Coulon, Terrisse-de Coulon, Berthoud-de Coulon ont la douleur de faire part de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur bien-aimé frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin,

Monsieur Jean-Louis de MERVEILLEUX,

que Dieu a retiré à Lui aujourd'hui, dans sa 66me année.

Heureux ceux qui procurent la paix, car ils seront appelés enfants de Dieu.
Matth. V, v. 9.

Neuchâtel, le 28 novembre 1898.

L'enterrement aura lieu mercredi 30 novembre, à 3 heures.

Domicile mortuaire: Pertuis-du-Sault.

On ne reçoit pas.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 12384

Messieurs les Anciens-Bellettriens sont informés du décès de leur regretté collègue,

Monsieur Jean-Louis de MERVEILLEUX,

et priés d'assister à son ensevelissement qui aura lieu mercredi 30 novembre, à 3 heures après midi. 12385

Domicile mortuaire: Pertuis-du-Sault.

Les parents, amis et connaissances de Monsieur Fritz Girard, député, à St-Martin et à Perreux, qui auraient involontairement été oubliés dans l'envoi des lettres de faire-part, sont informés que

Madame PAULINE GIRARD,

leur épouse, mère, grand-mère et belle-mère, a été enlevée à leur affection, après une courte et pénible maladie, le lundi 28 novembre courant.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu le mercredi 30 novembre, à 1 heure de l'après-midi.

Domicile mortuaire: St-Martin. 12388

Bourse de Genève, du 28 novembre 1898

Actions		*Obligations*	
Central-Suisse	—.—	3% féd. ch. de f.	—.—
Jura-Simplon.	183.—	3½ fédéral 89.	102.—
Id. priv.	—.—	3% Gen. à lots.	108.50
Id. bons	8 50	Prior. otto. 4%	472.—
N-E Suis. anc.	556.50	Serbe . . 4 %	300.—
St-Gothard . .	—.—	Jura-S., 3½%	1007.—
Union-S. anc.	—.—	Franco-Suisse	465.—
Bqe Commerce	—.—	N.-E. Suis. 4%	510 —
Union fin. gen.	720.—	Lomb. anc. 3%	386 —
Parts de Sétif.	225.—	Mérid. ital. 3%	310 25
Alpines	—.—	Gaz de Rio. .	—.—

Bourse de Paris, du 28 novembre 1898

(Cours de clôture)

3% Français .	102.32	Créd. lyonnais	861.—
Italien 5 % . .	94.90	Banque ottom.	548.—
Hongr. or 4 %	102.80	Bq. internatle	542.—
Rus. Orien. 4%	—.—	Suez.	3648.—
Ext. Esp. 4 %	42.20	Rio-Tinto . . .	774.—
Turc D. 4 % .	22.70	De Beers . . .	659.—
Portugais 3 %	23.25	Chem. Autric.	768.—
Actions		Ch. Lombards	—.—
Bq. de France.	3625.—	Ch. Saragosse	164.—
Crédit foncier	728.—	Ch. Nord-Esp.	83.—
Bq. de Paris.	940.—	Chartered. . .	82.—

AVIS TARDIFS

COMMUNE DE PESEUX

Le Conseil communal porte à la connaissance du public que le **mardi 29 novembre 1898, à 3 heures après-midi,** les cloches seront sonnées pour un ensevelissement.

12349 *Conseil communal.*

Ce numéro est de six pages

Imprimerie H. WOLFRATH & Cie

ANNONCES DE VENTE

!! Baisse de café !!

5 kil. de café, de haut goût, choisi, fr. 6
5 kil. de café perlé, très bon, » 8
Echantillons contre 20 c. en timbres-poste chez M 10285 Z

Gaspard Jenny fils, Glaris.

Pecco à fleurs

Marque spéciale l'arbre de thé en fleurs

Le plus doux et le plus aromatique des thés noirs de Chine, **à 3 fr. 50** la livre, franco par la poste, contre remboursement. **Godfrey Steiner, Importateur,** Thalacker 22, Zurich. H 5321 Z

Malaga et Madère

Par suite de la crise qui sévit en ESPAGNE, j'ai été à même de me procurer, à prix réduits, grandes quantités de MALAGA couleur rouge-or, première qualité, et MADÈRE, première qualité, que je puis céder en petits barils de 16 litres à 16 fr. (baril compris) contre remboursement. Barils plus grands à meilleur marché proportionnellement.
H 5184 Z **Konrad Geiger, Zurich III.**

(H 4131 Y)

VÊTEMENTS

confectionnés et sur mesure pour hommes et enfants

PÈLERINES A CAPUCHON

Manteaux Militaires

CHEMISES

Gilets de chasse

CALEÇONS, CAMISOLES

Cravates, Gants

E. Schouffelberger

CORCELLES

Téléphone 11518 *Téléphone.*

MANUFACTURE & COMMERCE DE PIANOS

Magasin de Musique et Instruments

G. LUTZ & Cie

Rue Saint-Honoré n° 2, NEUCHATEL

On offre un grand choix de pianos des fabriques BLUTHNER & FRANKE de Leipzig; W. BIESE, NEUMEYER, NIEBER, C. OTTO, MATZ, de Berlin; BERDUX, NAGEL, de Heilbron, ainsi que de notre fabrication, pour la **vente et la location.**

PIANOS D'OCCASION — ÉCHANGE — GARANTIE

Réparations et accords de pianos et harmoniums.
Instruments de musique à cordes et à vent; cordes et fournitures. Réparations.
Vente et abonnements de musique, classique et moderne.
Edition Peters, Litolf, Breitkopf et Härtel, etc., etc. 2170

Prix modérés. — Facilités de paiements.

NOUVEAU !

Couvertures de Lits EN LAINE

3.50
4.80
6.—
7.50
8.50
9.80
11.—
13.80
14.50

ALFRED DOLLEYRES

Rue du Seyon 12220

HALLE AUX TISSUS

COMBUSTIBLES EN TOUS GENRES

REBER FRÈRES

6, rue Saint-Honoré, 6

BOIS BUCHÉ, foyard et sapin - TOURBE, petite et grande

Anthracite belge, 1re qualité,	à fr. 5.30	les 100 kilos
Houille,	» 4.30	»
Briquettes, marque B,	» 4.60	»
Coke cassé,	» 4.40	»
Coke grésillon,	» 3.40	»

Rabais important par 500 kilos

Les commandes peuvent être déposées chez M. Fischer, magasin agricole, rue du Seyon, et M. Steffen, laiterie de l'Est, rue Pourtalès.

On se rend toujours à domicile pour façonner le bois 11815

La Toux, les Maux de gorge, les Catarrhes, etc.

sont infailliblement guéris par les S 452 Y

BONBONS ou le SIROP A L'EXTRAIT DE PLANTAIN

avec la marque déposée « **St. Urs** »

Spécifique contre les maladies des voies respiratoires et de la poitrine. — **Exiger la marque « St. Urs. »**

Dépôts dans toutes les pharmacies. *A Fontaines:* Pharmacie Borel.

Fabrication de Vêtements de travail

seulement en bonnes qualités, très solides

Pantalons 4.75, 3.50,	coton, extra, toutes nuances, 5.90	**2.90**
Pantalons fr. 11.50 à	velours, dans toutes les nuances, dep.	**5.50**
Pantalons de fr. 10 à	coton ou moitié laine, tout doublés,	**4.75**
Pantalons	laine, solides, grand choix de dessins, fr.	**6**
Pantalons de fr. 11 à	milaine suisse, tout doublés,	**6.25**
Vestons et Salopettes	pr tous les genres de métiers, de fr. 6 à	**2.50**
Chemises 2.75, 2.40	flanelle, coton ou Oxford, fr. 3.30,	**1.85**
Chemises	touristes grand choix, en pure laine et en coton, de fr. 10 à	**1.85**
Chemises 3.50, 2.75,	blanches, toutes les formes, fr. 5, 4,	**2.50**
Gilets de chasse ou tricots	grand choix, de fr. 20 à	**2.50**
Caleçons et Camisoles	écrus ou toutes nuances, dep.	**0.85**

La maison s'occupant **tout spécialement** de la fabrication de la confection, est à même d'y vouer tous ses soins et, par le grand écoulement sur place et dans ses succursales, peut vendre au prix de fabrique.

AUX DEUX PRIX FIXES

1 et 6, Grand'rue, 6 et 1 10942

A L'OMBRELLE D'OR

COUVET

Fabrication de parapluies, installée d'après les derniers perfectionnements

OUVRAGE PROMPT ET SOIGNÉ

J'expédie franco, contre remboursement, de **splendides parapluies,** étoffe très solide ne changeant pas, manches nouveaux, **aux prix suivants :**

Pour enfants fr. 4.—, 3.—, 2.50 et 2.—
Pour dames et messieurs, fr. 7.— 6.—, 5.—, 4.—, 3.— et 2.50

Parapluies en étoffe demi-soie (Gloria), manches très nouveaux, **monture** légère, pour dames et messieurs, fr. 12.—, 10.—, 9.—, 8.—, 7.— et 6.—.

Parapluies en étoffe brillantine, incomparable par sa légèreté, sa souplesse, son élégance et sa solidité, manches très riches, montures légères,

Pour dames et messieurs, en demi-soie, fr. 12.—, 10.50 et 9.—
Pour dames et messieurs, en pure soie, fr. 20.—, 18.—, 16.—, 14.— et 12.—

Le parapluie étoffe brillantine est tout **spécialement recommandé.**

On envoie à choix à toute personne donnant des références.

11850 **Arthur PELLATON, Couvet.**

PIANOS

PIANOS SUISSES ET ALLEMANDS (garantie 10 ans)

Harmoniums américains et allemands

Harmonicas, flûtes, fifres et clarinettes, ocarinas, etc.

Spécialité d'accordéons Magdebourg, impérials et véritables Viennois
Envoi de catalogue sur demande

Grands violons à 6 fr. Violons avec garnitures ébène, étui et archet, au **prix exceptionnel de 18 fr. 50** l'assortiment.

TRÈS AVANTAGEUX

Abonnement à la bibliothèque musicale, existant depuis **50** ans et régulièrement complétée et augmentée avec soins de toutes les **nouveautés.**

Abonnement depuis 4 fr 50 par an; avec prime à 6 fr; celle-ci donne droit à un choix de musique équivalent à la moitié de la valeur de l'abonnement.

Les abonnés au dehors sont favorisés d'un nombre supplémentaire de cahiers, en compensation des ports. Les ports sont de 15 cent. retour compris jusqu'à 2 kilos.

Grand choix d'albums de salon et de danse depuis 1 fr. 35

Envoi de musique en communication

Instruments de cuivre des meilleures fabriques avec fortes remises aux sociétés. H 7766 I

Magasin PINGEON & HALDIMANN, Locle

MANDOLINES NAPOLITAINES — ACCORDÉONS VIENNOIS

HARMONIUMS

16 **Feuilleton de la Feuille d'Avis de Neuchâtel**

LE

SECRET DE MELTON-HILL

PAR

DESHAYES-DUBUISSON

VIII

Le lendemain, quand elle s'éveilla, le soleil traversait les profondes embrasures, rayonnait sur les courtines et faisait saillir les panneaux peints des murailles.

Elle examina sa chambre à loisir. Le vieil ameublement noisette lui plut. Seuls les tapis étaient modernes. Mais le dehors sollicitant son regard, elle ouvrit la fenêtre. Celle-ci donnait sur un très petit coin de mer, mais, en revanche, on découvrait presque en entier la pittoresque vallée. Charlotte s'oubliait dans la contemplation, lorsqu'une voix argentine se fit entendre à travers la porte.

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres.)

— Bonjour Mademoiselle, êtes-vous prête? nous pourrions monter à la tour.

— Dans dix minutes, ma chère enfant.

Un quart d'heure après, les visiteurs, sauf lady Elmvood montaient à la tour. Un petit escalier tournant, à jours rares, commençait dès le premier étage pour aboutir au sommet crénelé. Une grande chambre, garnie d'un mobilier de cénobite, se trouvait sous la plate-forme. Parfois John Ramsay y avait passé la nuit, les jours de tempête, au milieu du fracas de la foudre et des sifflements lugubres du vent.

— Combien ce spectacle devait être émouvant et beau, dit Mlle de Lérins.

— Oui, vous avez raison, émouvant et beau.

Comment le comprenait-elle ainsi? Il ne l'eût jamais pensé. Ils montèrent sur la tour.

Elle s'accouda aux remparts, un peu ébranlée par le tournoiement et la hauteur des escaliers, mais les rampes des machicoulis étant élevées, le soupçon de vertige qu'elle éprouvait en se voyant à cette hauteur, se dissipa bientôt.

Charlotte remarqua les côtes d'Irlande, et quand le maître du logis lui eut passé une excellente lunette d'approche, celles-ci lui apparurent nettement dessinées, ainsi que la configuration de l'île de Man. Elle distinguait même l'amas des maisons de Calththown et de Douglas.

Longtemps la jeune fille s'amusa à fouiller l'horizon.

Lorsqu'on revint dans les chambres, au lieu de l'histoire du revenant, lord Ramsay récita avec une diction parfaite et beaucoup de sentiment, le passage de Marmier: « O profondeur des flots ». Son frère le contemplait, un sourire heureux sur les lèvres. Il y avait longtemps que John n'avait été si expansif et si doux.

Le jour suivant, un violent orage se déchaîna sur la côte et nos visiteurs purent jouir d'un spectacle grandiose: lamentation du vent dans les corridors et les escaliers; fracas du tonnerre auxquels se mêlaient la voix formidable de la mer en furie, tout parlait l'effrayant langage du déchaînement des éléments.

Les dames étaient réunies dans l'appartement de lady Elmvood dont la tempête ébranlait singulièrement les nerfs. Arabella, toujours impassible, lisait près de la fenêtre. Pas un muscle de son visage ne bougeait quand l'étincelant éclair incendiait les carreaux de ses lueurs fulgurantes; quand la foudre les faisait vibrer. Charlotte admirait ce calme où éclatait une force vraiment virile. Elle soupira, jamais elle n'atteindrait un pareil empire sur elle-même. L'orage fut suivi d'une pluie diluvienne.

Grâce vint prendre la main de Mlle de Lérins; l'entraînant vers la pièce voisine où mistress Kemp travaillait, elle dit d'un air mystérieux:

— Voici le moment.

La femme de chambre, en souriant, leur avança des sièges. Toutes les trois trouvèrent place dans l'embrasure de la fenêtre. On voyait à peine, bien que quatre heures vinssent de sonner. La pluie fouettait les vitres et les notes plaintives des dernières rafales arrivaient au dedans en gémissements prolongés.

Mistress Kemps commença son histoire. Il y était question d'un père barbare, d'un page enfermé dans un sombre cachot et d'une inconsolable Iseult. Le prisonnier chantait ses malheurs et la dame écoutait sur la terrasse. Une nuit néfaste, l'impitoyable baron ayant ouï ces accents, fit décapiter le captif. Iseult errait sur les remparts, elle montait sur la tour la plus élevée, mais, hélas! plus n'entendait le troubadour. Lorsqu'un soir, ô surprise, la voix qu'elle connaissait si bien vibre de nouveau, l'ombre de son bien-aimé apparaît au-dessus d'elle... quelle joie, quelle caresse! elle se penche, se penche encore pour le contempler et tombe dans la mer. Tous deux sont réunis dans la mort. Depuis cette lamentable aventure, leurs ombres reparaissent sur la tour les nuits de tempête.

D'abord, Charlotte avait écouté le sourire aux lèvres le conte de Kemps, mais le ton guttural de cette dernière, ses descriptions au cachet étrange, jusqu'à son geste tragique, avaient fini par ramener l'esprit de la jeune fille à ces heures d'enfance où la nounou captivait si bien leur attention avec ses contes bleus. Les nuages sombres qui déversaient la pluie, les humides grisailles de la terre et de l'eau rendaient le cœur lourd; peu à peu la mélancolie la toucha de l'aile. Le cri strident d'une mouette la fit tressaillir. Mistress Kemps finissait son récit. Charlotte la complimenta.

— Vraiment, dit-elle, vous m'avez intéressée et remuée.

— Kemps sait de belles histoires de son pays, affirma Grâce triomphante.

— Je le crois sans peine et me réjouis de les entendre. Maintenant que l'orage prend fin, je me retire pour écrire. Au revoir.

Elle les quitta sur un mot affectueux. Rentrée dans sa chambre, au lieu de s'asseoir à son bureau, elle ouvrit la fenêtre. La tempête avait cessé mais les nuées restaient basses et le vent d'ouest les faisait courir follement. Dans la vallée assombrie, on ne distinguait que des masses d'ombres confuses. Du côté de la mer elle constata l'agitation des flots.

Alors les ombres de la légende de Kemps lui apparurent, elle entendit leurs chants plaintifs, mais leurs visages revêtirent des traits connus, et son âme aimante s'émut en songeant aux fiancés désunis par la mort. Le cœur d'une femme se prend facilement par la pitié,

MAISON SPÉCIALE DE FABRICATION

FONDÉE EN 1867 11678

CHEMISES

Coupe élégante

Magasin grandement assorti en

CHEMISES

confectionnées POUR MESSIEURS en coton en fil et en flanelle

CHEMISES de cérémonie

BONNETERIE SUISSE, ANGLAISE ET FRANÇAISE

Gilets. Caleçons Chaussettes, etc.

Vve JOS. REMY

sous le Grand Hôtel du Lac

NEUCHATEL

confectionne sur mesure et à bref délai tous les articles rentrant dans la spécialité du 11678

CHEMISIER

Réparations et Blanchissage à neuf

GANTERIE

pour Messieurs et Dames

Confection soignée

Magasin grandement assorti en

CRAVATES

dernière nouveauté

FOULARDS

POCHETTES

MOUCHOIRS

DE POCHE

BRETELLES

Faux-Cols — Manchettes

Epingles de cravates

BOUTONS

ANTHRACITE, COKE, HOUILLE

Briquettes B 10840

E. LESEGRETAIN

TÉLÉPHONE Faubourg du Lac 19 TÉLÉPHONE

Alfred Dolleyres

HALLE AUX TISSUS

Charmant choix de 12218

Confections et Jupons

Nouveautés pour l'hiver

à très bon marché.

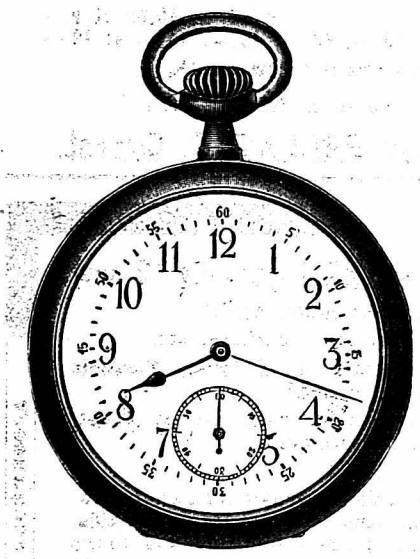

Hermann Pfaff & Cie

place Purry 7

NEUCHATEL

NOUVEAUTÉ

Montre extra plate

POUR OFFICIERS 12164

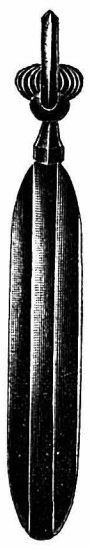

Goître, gonflement du cou

Depuis quelque temps j'étais tourmenté par un goître énorme, ainsi que par un gonflement général du cou et des étouffements dont aucun traitement n'avait pu me guérir. Malgré le conseil que l'on me donna de me faire opérer, je ne pouvais me décider à ce dernier moyen et c'est pendant que je me trouvais dans cette perplexité que des annonces qui me tombèrent sous les yeux, m'engagèrent à m'adresser à la **Policlinique privée de Glaris.** Cela fut très heureux pour moi, car cet établissement, après m'avoir traitée par correspondance pendant quelque temps, m'a complètement délivrée de mon mal, ce que je reconnais avec la plus vive reconnaissance. Corcelles s/Payerne, le 20 janvier 1898. Justine Buache-Rapin. ☛ J'atteste pour certaine la signature de Justine Rapin. Corcelles, le 20 janvier 1898. Jaq. Cherbuin, syndic. ☚ **Adresse: Policlinique privée,** Kirchstrasser 405, **Glaris.**

Deux pouliches

demi sang, à robes bai-brun et bai-cerise, issues d'un étalon importé par la Confédération, âgées de 4 ans, excellentes pour la course et pour le trait, sont à vendre chez M. **Ulysse Stähli,** au Petit-Torneret, Eplatures. 12208

A vendre

faute d'emploi, 1 machine à écrire Crandall, 1 machine à écrire Wirter, 1 miméographe Edison n° 4. — Offres sous chiffre H 12143 N au bureau Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

Fourrages

Foin et regain en balles pressées, franco frontière. — **Maurice MARTIN, Busy,** Doubs (France). Hc 11004 X

H 10473 X

VÉRITABLES GRAINS *de Santé* du docteur FRANCK

CONTRE LA **CONSTIPATION** *et ses conséquences* EXIGER l'*Etiquette* ci-jointe en *4 couleurs* et le NOM du DOCTEUR **FRANCK** 1 fr. 50 la 1/2 Boîte (50 grains); 3 fr. la Boîte (105 grains). NOTICE DANS CHAQUE BOITE. *Toutes Pharmacies.*

Pour maréchaux

A vendre, faute d'emploi, une machine à refouler, une machine à percer et deux forts étaux; le tout en parfait état. Chez Ed. Friedli fils, St-Blaise. 12256

Bois de foyard

Combustible de premier choix, gros cartelages, prix avantageux. 12210

Charles Estrabaud, Cormondrèche.

EMULSION

d'huile de foie de morue

aux hypophosphites de chaux et de soude. Employée avec succès depuis plusieurs années et recommandée spécialement pour les enfants. 10894

Pharmacie F. Jordan

Médaille d'argent: Exposition nationale **GENÈVE 1896**

Raisins de cure et de table

Jaunes d'or,	caisse de	4 kil.,	fco, fr.	2.95
Rouges,	»	5	»	2.10
»	»	10	»	3.95

Belles châtaignes vertes

10 kil., fr. 2 75; 20 kil., fr. 4 95 franco.

H 3036 O **MORGANTI FRÈRES, Lugano.**

Entreprise de serrurerie

EN TOUS GENRES

GOTTFRIED WALTHER

Auvernier (Neuchâtel)

Spécialité de potagers économiques à flamme renversée, travail prompt et soigné.

Prix modérés et conditions avantageuses de paiement. 312

Chaque semaine, grand arrivage de

JAMBONS (Pic-Nic)

à 70 cent. la livre

Au magasin de comestibles

SEINET & FILS

8, rue des Epancheurs, 8 475

A VENDRE

quelques parts de la Cuisine populaire. Ecrire A. M. 1861, poste restante, Neuchâtel. 12160

FAGOTS

A vendre à de très favorables conditions quelques cents fagots de bois dur, à Chaumont. — S'adresser à M. Jacot-Guillarmod, à Saint-Blaise. 12270

NOUVELLES POLITIQUES

Scandinavie

Le Lagthing norvégien vient d'approuver à son tour la décision de l'Odelsthing concernant l'abolition du signe d'union au drapeau norvégien. Il n'y a pas eu de discussion, le ministère n'a fait aucune objection. C'est donc un fait accompli, car la sanction du roi n'est pas nécessaire; il n'a pas droit au veto en la matière. Il s'agit, en effet, du drapeau national et non de l'étendard de guerre dont la modification exigerait l'assentiment des deux pays et de la couronne.

Le célèbre explorateur Nansen a écrit au « Times », de Londres, une lettre qui est reproduite par tous les journaux scandinaves. M. Nansen relève avec calme et dignité les erreurs qui se sont répandues dans la presse allemande et anglaise sur la situation respective des deux pays du Nord. Il n'y a pas, dit-il, de conflit entre les deux pays. Ils sont indépendants l'un de l'autre, séparés par des limites bien tranchées. Un régime douanier les isole encore davantage, indépendamment de leurs institutions et budgets propres. Il ne faut donc pas parler d'une sorte de « Home rule » à accorder à la Norvège.

Mais de par la Constitution, le roi de Suède garde le droit de déclarer la guerre et de faire la paix. Son ministre des affaires étrangères, qui conduit les négociations diplomatiques, n'est responsable que devant le seul Parlement suédois. C'est cette situation qu'on estime intolérable pour la Norvège, laquelle peut être engagée dans des complications et des conflits sans pouvoir exprimer son avis.

Déjà en 1885, des négociations sur ce point commencèrent entre les deux pays. Jusqu'à présent, les Suédois n'ont fait aucune proposition qui fût acceptable par les partis norvégiens les plus modérés. Tout le conflit se limite sur ce terrain. Les rapports économiques des deux pays sont excellents. La Norvège est en pleine prospérité; elle vient de décider de porter de 12,000 à 25,000 hommes le chiffre de son armée, et la flotte va être également augmentée.

Tel est le sens de la lettre de Nansen qui fait une grande impression dans toute la Scandinavie.

Il avait été question, voici quelque temps, de sauvegarder la dynastie des Bernadotte en portant au trône particulier de Norvège un des fils du roi Oscar qui a épousé une princesse danoise. Il y avait même un certain courant d'opinion dans la région du nord-ouest de la Norvège en faveur de cette combinaison qui donnait satisfaction à tous les intérêts. Mais cela paraît abandonné: et il est à croire que si la Norvège parvient à dénouer le dernier lien qui la rattache à la Suède, c'est-à-dire à rejeter la tutelle de la couronne en matière de relations extérieures, la royauté sera abolie en fait comme elle l'est déjà en droit, puisque le Parlement norvégien vote des lois contre le gré du roi. Au surplus, la Norvège, avec sa majorité démocratique, avec son puissant parti radical et son absence de caste noble, vit virtuellement en république. L'étiquette n'est qu'une question de temps. D'autre part, les manifestations officielles du Parlement norvégien et les vœux exprimés récemment par le congrès socialiste norvégien en faveur de la paix, permettent d'espérer que la transformation, qui paraît inévitable et prochaine, se fera sans trouble et sans conflit sanglant.

CHRONIQUE ÉTRANGÈRE

Les toréadors cubains. — Une piquante question vient de surgir à propos de l'abolition de la souveraineté espagnole sur Cuba. Les toréadors cubains de la Havane et de Santiago s'étant vu refuser par l'autorité américaine l'autorisation de donner désormais le spectacle de combats de taureaux, ils viennent d'adresser au président Mac Kinley une pétition le conjurant de les laisser continuer à exercer leur profession, qui est leur seul gagne-pain. Ils font remarquer que le général Lee et d'autres officiers supérieurs américains ont assisté avec le plus grand plaisir à des combats de taureaux et que le peuple cubain, espagnol d'origine, ne peut se passer de ce genre de distraction.

Naïve requête. — A l'occasion de son mariage avec le prince héréditaire de Wied, la princesse Pauline recevait d'une jeune fille de la campagne la lettre suivante: « Chère Mademoiselle la princesse Pauline! Vous aurez samedi votre noce. Je vous souhaite beaucoup de bonheur. Certainement vous vous réjouissez beaucoup de ce jour. Je me marie moi aussi le même jour et je serais très heureuse également si mon père n'était pas en prison. Si votre père était en prison, cela vous ferait sans doute aussi de la peine. Chère Mademoiselle la princesse, je vous en prie bien instamment, dites à votre père une bonne parole pour que mon père soit gracié ou que si cela n'était pas possible, il ose venir au moins pour quelques heures à ma noce. Recevez les cordiales salutations de votre... »

La princesse Pauline, au reçu de cette lettre, courut la remettre au roi qui, après avoir ri de tout son cœur de la forme naïve de cette supplique, donna les ordres nécessaires pour que le prisonnier obtînt la permission d'aller assister à la noce de sa fille. On examina ensuite le cas et on assure qu'une grâce complète ne tardera pas à intervenir.

NOUVELLES SUISSES

BERNE. — On annonce que le peintre Paul Robert a terminé le carton d'après lequel doit être exécuté, en mosaïque, le grand tableau allégorique destiné à la décoration de la façade principale du musée historique bernois. M. Paul Robert dirigera lui-même l'exécution de son œuvre. Les frais sont évalués à environ 30,000 fr.

ARGOVIE. — La « National Zeitung » et après elle tous les journaux de la Suisse allemande annoncent que M. C. Wuest, à Aarau, aurait fait dans sa clinique privée une découverte destinée à avoir un grand retentissement dans les cercles scientifiques.

Il s'agit de l'application des rayons Röntgen. Jusqu'ici on pouvait obtenir au moyen de ces rayons une photographie des parties osseuses seulement. M. Wuest serait arrivé, après beaucoup d'essais, à trouver un procédé permettant de photographier aussi les muscles, les tendons, les ligaments et même les veines avec leurs ramifications multiples. Ce résultat permettrait de soumettre à l'examen les parties molles du corps, ce qui serait naturellement d'une très grande importance.

GENÈVE. — Un grave accident est arrivé samedi soir, vers cinq heures, à Aubonne, sur la ligne de Douvaine. Un nommé Perrin, employé à la voirie, habitant rue de Rive, qui se trouvait sur la plateforme de la première voiture d'un train de la voie étroite, voulut, malgré les observations d'autres voyageurs, descendre pendant que le convoi était en marche. Mal lui en prit, car il roula sous la seconde voiture qui, ainsi qu'un fourgon qui y était attelé, lui ont passé sur le corps. Le train s'est arrêté aussi rapidement que possible. Employés et voyageurs se sont portés au secours du malheureux, qui était dans un triste état; il avait les deux jambes et un bras fracturés, et de graves contusions à la tête; la jambe droite ne tenait plus au tronc que par des lambeaux de chair. Dimanche soir, l'état de Perrin s'était sensiblement amélioré.

Imprimerie H. WOLFRATH & Cie

d'instinct il y a en elle un peu de la sœur de charité.

Le premier coup de cloche du dîner la tira de sa rêverie.

Le séjour de Ramsay-Castle parut à tous extrêmement agréable et, sur les instances du maître, on le prolongea dans la première dizaine d'août.

Charlotte avait l'âme joyeuse, elle recevait de bonnes lettres de France et ne trouvait que bienveillance autour d'elle. Lady Arabella elle-même semblait moins agressive.

Un jour que les promeneurs s'étaient arrêtés au cottage de Bob Cramps, la silhouette d'un homme se dessina en plein ciel, sur la colline d'Ainsby, sorte de pic détaché de la montagne, laquelle se trouvait à peu de distance. On y montait par un véritable sentier de chèvres. L'être étrange que l'on distinguait parfaitement portait une espèce de veste en lambeaux et une culotte de peau. Ses jambes étaient nues; de grossières sandales attachées par des ficelles à la mode écossaise complétaient le costume.

— C'est Dick, l'innocent.

— Oh! le pauvre homme, s'écria Grâce, comme il paraît misérable!

— Daisy, dit lord Ramsay en s'adressant en riant à la jeune fille qui les servait, voici votre amoureux, apprêtez-vous à le bien recevoir.

— Il ne viendra pas, reprit l'ex-marin, il voit trop de monde. C'est un sauvage. Personne n'a pu le fixer au village. Cette fillette seule a de l'empire sur lui, regardez-la.

La jeune fille s'était approchée sur le chemin et faisait des signaux à grands renforts des bras. L'idiot parut lui répondre; après un moment, Daisy revint en disant:

— Il ne veut pas approcher; Votre Honneur lui fait peur, dit-elle en s'adressant à lord Elmvood, je vais porter le panier là-bas.

Elle rentra. Pendant ce temps, l'homme resta immobile sur le rocher. On distinguait son profil anguleux; parfois, malgré l'éloignement, dans cet air d'une limpidité admirable, on croyait saisir l'éclair mobile de son œil de chat sauvage.

— Voulez-vous que j'aille avec vous, Daisy, dit Grâce, lorsqu'elle vit la petite fille de Cramps sortir avec un panier et un gros pain, je suis trop jeune pour lui faire peur.

Celle-ci hésita un moment.

— Nous pouvons essayer, Miss, si Milady le permet.

— Je n'y vois pas d'inconvénient, répondit lady Elmvood, intéressée par cet incident, il n'est pas dangereux, je suppose?

— Pas le moins du monde, dit son beau-frère, plutôt craintif, au contraire.

— Oh! s'il était surexcité par la colère ou par le gin, il pourrait devenir dangereux. En ce moment, rien de pareil, et Daisy le fait obéir presque aussi bien que Toby.

Toby était le chien du cottage.

Les jeunes filles partirent. Grâce s'empara courageusement du pain. Ses yeux brillaient, elle n'éprouvait pas la moindre crainte! Lord Ramsay les suivit à distance, se cachant derrière des bouquets d'arbres.

Après avoir marché toujours en vue des promeneurs auxquels la robe blanche de Grâce servait de guidon, elles escaladèrent un monticule et Daisy recommença ses signes télégraphiques. Les pourparlers furent assez longs, enfin l'innocent se décida à descendre. Il le fit avec une hardiesse qui effraya Grâce, s'accrochant de ci, de là, glissant, dans les fentes, se relevant avec la souplesse d'un fauve. Bientôt il se trouva à quelques pas des jeunes filles, incertain, hésitant en regardant miss Elmvood. Daisy l'encouragea, il se décida enfin.

La jeune fille tira alors du panier un gros morceau de pain étendu de fromage, et lui fit signe de s'asseoir. Il mangea avec une avidité qui fit grand pitié à la petite.

— Vous avez été trop longtemps sans venir, Dick, dit la fille de Cramps en lui donnant un second morceau de pain, qu'il dévora de même.

Elle continua:

— Voyez, vos habits sont déchirés; vous viendrez demain au cottage, Dick, je vous donnerai une jolie veste à boutons jaunes.

Il répondit par un quasi-grognement et une grimace qui voulait être un sourire. Il mangeait toujours.

— Oh! la jolie fleur, s'écria Grâce.

L'idiot avait attaché au vieux feutre mou qu'il portait un de ces gentils œillets qui croissent sur les murailles. Il ôta son chapeau et se mit à rire en le tournant entre ses doigts et en regardant tour à tour les deux jeunes filles.

— Donnez la fleur à la jeune lady, dit doucement miss Oldpenny.

Il la détacha adroitement et l'approcha avec une demi-hésitation à la portée de l'enfant. Celle-ci s'en saisit en lui souriant et vite plaça l'œillet sur son propre chapeau.

L'innocent fit entendre un hou hou de contentement; ensuite, prenant le panier et le pain, il s'enfuit. Daisy lui cria:

— A demain.

— Je vous assure, maman, disait au retour Grâce, qu'il n'a pas les yeux méchants, plutôt doux au contraire.

— Quel âge peut-il avoir? interrogea lady Elmvood.

— Une quinzaine d'années peut-être. Sa mère, une mendiante qui n'était pas du pays, est morte il y a deux ans. Ils habitaient une espèce de caverne dans la roche de Fackland, l'idiot y reste encore. On n'a jamais pu l'acclimater autre part.

— Comment vit ce pauvre être?

— Tout le monde lui donne, Milady; et Bob ajouta gravement: les innocents sont les amis du bon Dieu.

Le lendemain Dick vint au village; il tenait un gros bouquet d'œillets que la fille du marin s'empressa de porter à miss Grâce.

— Prenez garde, Daisy, dit lord Ramsay en riant, Grâce est capable de vous faire concurrence dans le cœur de Dick.

En effet, plusieurs fois l'idiot se trouva sur le passage de la fillette; alors, il restait en contemplation devant la petite fée aux cheveux d'or, laquelle lui souriait si gentiment. Il déposait près d'elle un bouquet de fleurs sauvages, puis repartait comme un daim poursuivi par la meute.

Enfin le retour à Melton-Hill fut décidé, on ramenait lord Ramsay.

Chose étrange! ce fut avec un serrement de cœur que Charlotte dit adieu au vieux manoir, au village, au promontoire, à la baie de Cardigan, même aux côtes d'Irlande. Elle s'était familiarisée avec l'austérité de cette antique demeure. Ces lieux avaient pour elle un charme auquel son cœur s'était laissé prendre, pourtant elle aimait Melton et ce ne fut pas sans plaisir qu'elle le retrouva ainsi que ses habitants.

(A suivre.)